

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1882.

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET ET C^{ie}
12 — rue Pradier — 12
—
1882

TABLE

du Bulletin de l'Académie de Nîmes

— ANNÉE 1882 —

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages.
Election de M. J. <i>Gaidan</i> , président d'année.	5
Election de M. V. <i>Faudon</i> , vice-président.	5
Election de M. Ph. <i>Vigne</i> , membre résidant.	9
Nomination de trois commissions :	
1° Comptabilité ;	
2° Sujet de Concours pour 1883.	
3° Publication du volume de Mémoires de 1881.....	9
Testament de M. <i>Ern. Sabatier</i> , communi- cation.....	19
Election de M. <i>Marcelin Clavel</i> , membre résidant.....	19
Décès de M. <i>Duclaux-Monteil</i> , membre non résidant.....	20
Comptes du Trésorier pour l'année 1881, ap- prouvés.....	20
L'archiviste du département demande, pour son dépôt, le complément des Mémoires de l'Académie.....	20
M. Ph. <i>Vigne</i> demande à devenir membre honoraire.....	25
Election de M. J. <i>Simon</i> , membre résidant.	26
Délégation de MM. l'abbé <i>Azaïs</i> et <i>Ch. Liotard</i> aux Conférences annuelles de la Sorbonne.....	37
Election de M. <i>Ernest Bosc</i> , associé corres- pondant.....	

pondant.....	38
Election de M. le président <i>Dautheville</i> , membre résidant.....	44
Testament de M. <i>Sabatier</i> . — Rapport de M. <i>Eug. Brun</i> sur les formalités relatives à l'acceptation.....	45
Concours de 1883. — Question agricole. — Proposition de la Commission, adoptée....	47
Vente de vieux livres. — (Bibliothèque de Lavernède), autorisée.....	50
Décès de M. <i>Meynard-Auquier</i> , membre ré- sidant.....	52
La Société académique du Tarn, à Albi, sol- licite l'échange de ses publications avec celles de l'Académie de Nîmes.....	53
Rapport des délégués à la Sorbonne.....	58
Testament <i>Sabatier</i> . — Observations de M. <i>Liotard</i>	59
Choix des lectures pour la séance publique..	59
Don d'un portrait (photographie) du docteur <i>Razoux</i> , par M. <i>Puech</i>	76
Election de trois associés correspondants : MM. <i>Tavernier</i> , conseiller à la Cour d'Aix ; Abbé <i>Magnen</i> , curé à Caissargues ; <i>Dax</i> , docteur-médecin à Sommière.....	80
Candidature de M. <i>Gauguet</i> , de Paris, re- jetée.....	81
Séance publique du 27 mai 1882.....	83
Compte rendu des travaux de l'Académie pour l'année 1881, par M. <i>Puech</i>	84
Distribution de médailles aux donateurs de fragments antiques.....	84
Don des œuvres poétiques d'Ale ^{dre} Saint-Jean, par M ^{lle} Emma Saint-Jean, sa sœur..	87
Décès de M. <i>Creissels</i> , lauréat de l'Académie.	88
Résumé de l'histoire de l'Académie de Nîmes demandé par le ministre de l'Instruction publique, et rédigé par M. <i>Michel</i>	103
La Société philotechnique du Maine sollicite l'envoi des Mémoires de l'Académie.....	127
Le cercle militaire de Gafsa (Tunisie) fait pareille demande.....	127
Envoi du programme des questions à traiter à la Sorbonne en 1883.....	127

Décès de M. <i>Gaston de Flotte</i> , associé correspondant.....	127
Décès de M. le baron <i>de Larcy</i> , sénateur, membre non résidant.....	138
Nomination de M. <i>Bondurand</i> à l'emploi d'archiviste du département.....	138
L'administration du Musée Calvet, d'Avignon, demande le complément de nos mémoires.....	139
M. <i>Pelon</i> passe, sur sa demande, dans la classe des membres non résidants.....	150
Election de M. <i>Edouard Michel</i> , associé correspondant.....	151
Commission pour le jugement du concours d'histoire locale : MM. <i>Aurès</i> , abbé <i>Ferry</i> , <i>Bondurand</i>	151
Commission de publication : MM. <i>Delépine</i> , <i>Dardier</i> , <i>de Montvaillant</i>	151

ARCHÉOLOGIE

Inscription du portique du Nymphée de Nîmes. — Recherches rétrospectives et interprétation de M. <i>Aurès</i>	6
Trois menhirs de Fraïsse (Hérault), par M. l'abbé <i>Azaïs</i>	22
Récents découvertes et dons au Musée d'antiquités. — Communications de M. <i>Michel</i>	48
Découvertes dans une tranchée du chemin de fer de Remoulins à Beaucaire, signalées par M. <i>Michel</i>	96
Restitution du chant des frères Arvales, par M. <i>Edon</i> , signalée par M. <i>Bondurand</i> ...	128

HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE LOCALE

Les deux couvents des Ursulines, à Nîmes, par M. <i>Albin Michel</i>	7
Rapport sur l'Histoire nationale des Gaulois, de MM. <i>Ern. Bosc</i> et <i>Bonnemère</i> , par M. <i>Ch. Liotard</i>	9

Passage du Rhône par Annibal. — Propositions d'un monument commémoratif, par M. L. <i>Alègre</i>	18
Catalogus Episcoporum magalonensium, de M. Germain. — Rapport de M. l'abbé <i>Ferry</i>	20
Deux textes inédits (langue romane et langue vulgaire), interprétation et commentaire, par M. <i>Bondurand</i>	26
Souvenirs de Hollande : Delft, par M. de <i>Montvaillant</i>	29
Le roi Giannino, par M. <i>Tavernier</i> . — Rapport de M. <i>Bolze</i>	38
Une lettre de l'abbé Valette, prieur de Bernis, à M. Jacob Vernes, pasteur de Genève. — Communication et commentaire, par M. <i>Dardier</i>	38
Passage du Rhône par Annibal. — Etude de la question. — Rapport de M. <i>Bondurand</i>	47
Lettre de M. <i>Elisée Reclus</i> . — Noms géographiques en patois du midi.....	53
Nomenclature des désignations locales, en réponse à la dite lettre, par M. J. <i>Gaidan</i>	74
La Jeunesse de Fléchier, par l'abbé <i>Fabre</i> , associé correspondant : compte rendu par M. l'abbé <i>Ferry</i>	77
Original d'une ordonnance de paiement pour travaux au château royal de Nîmes. — Texte sur parchemin de 1452, communiqué par M. Ch. <i>Liotard</i>	77
Honoré Turge et l'assemblée de Lèques, par M. <i>Dardier</i>	89
Reçu de fournitures aux femmes détenues à la Tour de Constance, communication de M. Ch. <i>Sagnier</i>	97
Notice biographique sur M. Léonce Maurin, par M. <i>Faudon</i>	136
Ouvrages envoyés au concours d'Histoire locale.....	144-150
L'Apocalypse et les pasteurs du désert, par M. <i>Dardier</i>	146
Statuts particuliers de l'abbaye de Psalmodi, communiqués par M. <i>Bondurand</i>	153

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE

- Sur l'annuaire de la Société philotechnique de 1880, par M. *Ch. Liotard*..... 88
- Sur l'ancienne Faculté des arts de Montpellier. — Rapport sur l'œuvre de M. Germain, par M. l'abbé *Ferry*..... 133
- Sur le Bulletin de la Société littéraire et artistique de Nîmes. — Rapport de M. *Brun*..... 151

BIBLIOGRAPHIE

- Manuscrits hébreux de la Bibliothèque de la ville, catalogue annoté par M. *Simon*... 36
- Sur la réimpression d'un ouvrage de Calvin, par l'imprimerie Castagnier, d'Anduze, communiquée par M. de *Montvaillant*... 92
- Summa de Casibus* et formules pharmaceutiques, manuscrit de la Bibliothèque de la ville, signalé par M. *Bondurand*..... 105
- Reproduction des planches historiques de Tortorel et Périssin, signalée par M. *Dardier*..... 117

HISTOIRE NATURELLE. — MÉDECINE GÉOLOGIE

- Glanes botaniques de M. l'abbé *Magnen*.
Rapport de M. J. *Gaidan*..... 60
- Etudes d'hygiène de M. le docteur Michel.
Rapport de M. *Alb. Puech*..... 139
- Etude sur les terrains jurassiques des Basses-Cévennes, par M. *Jeanjean*..... 139
- Etudes géologiques de M. Torcapel.
Rapport de M. *Lenthéric*..... 145

POÉSIE

L'Empoisonneuse (Locuste), par M. Ph. Vigne.....	19
Traduction en vers français de Miréio, par M. le président Rigaud. — Rapport de M. Ginoux.....	22
Poème de Voss (Louise), traduction par M. Joseph Simon.....	64
L'oiseau, par M. Eug. Brun.....	71
La Granouyo et lou Rat, fable patoise, de M. Bigot.....	81
Œuvres poétiques de feu Alexandre Saint-Jean, appréciation par M. J. Gaidan....	83
Li Rizent de l'Alzoun, par M ^{me} Léontine Goirand (la félibresso d'Areno).....	100
Poésies de M. Rousse, de Nantes. — Rapport de M. Eug. Brun.....	111
Adelcharie, poème par M. l'abbé Blanc.....	144

VARIÉTÉS

Mes Hirondelles, par M. J. Gaidan.....	113
--	-----

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 14 janvier 1882.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Pelon, Gaidan, Bolze, Meynard-Auquier, Doze, Michel, Dardier, Bondurand, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Conformément aux prescriptions de l'art. 7 des statuts et 29 du règlement, l'Académie procède à la désignation d'un président et d'un vice-président, en remplacement des titulaires, dont les fonctions ont expiré avec l'année 1881.

Sont élus au scrutin pour exercer les dites fonctions pendant l'année 1882 :

M. J. Gaidan en qualité de président ;

M. V. Faudon en qualité de vice-président.

M. Gaidan prend place au fauteuil de la présidence, et, sur sa proposition, l'Académie vote des remerciements à son prédécesseur.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications transmises à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, tome XV.

Bulletin de la Société de Borda, à Dax, 1881, 4^e trimestre.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 9^e année, août et septembre 1881.

Revue Savoisiennne, 22^e année, 31 novembre 1881.

Le Monde inconnu, n^{os} 14, 15 et 16.

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage, un ouvrage intitulé : *Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix*, par MM. Ernest Bosc (de Nîmes) et L. Bonnemère.

M. LIOTARD se charge de rendre compte de cet ouvrage.

Dans la séance de rentrée du 5 novembre 1881, l'Académie avait reçu et accueilli avec empressement la proposition de M. Aurès, de recueillir avec des dessins à l'appui tous les documents publiés à ce jour, qui pourraient aider à l'interprétation de la grande inscription gravée au fronton du Portique du Nymphée de Nîmes.

M. MICHEL, au nom de M. Aurès, dont il s'est fait l'auxiliaire et le collaborateur, donne lecture de ce travail rétrospectif de M. Aurès, destiné à servir de base aux nouvelles investigations.

Un négociant de Nîmes, M. Barry-Tourret, devenu acquéreur d'un ancien couvent d'Ursulines, bâti hors les murs, poursuit en ce moment, pour faciliter l'érection de nouvelles constructions, la démolition de la chapelle occupée depuis longtemps par une entreprise de roulage, en face de l'amphithéâtre romain, sur la route de Montpellier.

Les fouilles ont mis à découvert la première pierre de fondation, avec inscription indiquant la date de la création du couvent, 1666.

M. Albin MICHEL communique à cette occasion des détails historiques tant sur le couvent, dont les derniers débris vont disparaître, que sur le premier couvent du même ordre, dont les bâtiments existent encore dans la rue dite du Grand-Couvent, et dont la chapelle est affectée aujourd'hui au service du culte protestant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 28 janvier 1882.

Présents : MM. Gaidan, *président* ; J. Salles, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, Faudon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Michel, abbé Ferry, Boyer, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Atti della R. Accademia dei Lincei, décembre 1881 et janvier 1882.

Revue des Langues romanes, janvier 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture du département de la Lozère, novembre 1881.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, novembre et décembre 1881.

Les Voix de la Patrie, décembre 1881.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, janvier 1882.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1^{re} année, n^o 1.

Nos Enfants, revue mensuelle des fêtes d'enfants.

Revue de l'histoire des Religions, Musée Guimet, 2^e année, t. IV, septembre et octobre 1881.

Le Monde inconnu, n^o 17.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture, n^o 8, 1881.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2^e série, t. I^{er}.

Mémoires de l'Académie nationale des arts, sciences et belles-lettres de Caen, 1881.

Bulletin du Comité de l'Art chrétien, n^{os} 10 et 11.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant; l'Académie procède à cette formalité; il résulte du dépouillement du scrutin que *M. Philippe Vigne* est nommé à l'unanimité.

Sur l'invitation de M. le Président, l'Académie procède à la formation de diverses commissions.

Sont adjoints au bureau, à cet effet :

Pour la commission de comptabilité : examen des comptes de M. le Trésorier, 1881 : *MM. Meynard-Auquier et de Montvaillant*.

Pour la commission du Concours de 1883 : choix d'une question relative à l'agriculture : *MM. Meynard-Auquier, Bolze et Boyer*.

Pour la commission de publication : choix des matières du prochain volume des mémoires : *MM. Lenthéric, abbé Ferry, Bon-durand*.

M. LIOTARD donne lecture du rapport suivant sur un récent ouvrage publié par MM.

Ernest Bosc et J. Bonnemère, sous le titre : *Histoire nationale des Gaulois*, dont notre compatriote, M. Ern. Bosc, a fait hommage à l'Académie.

« Dans une rapide revue des notabilités que l'on distingue en ce moment parmi les jeunes générations issues de notre département, je signalais, l'an dernier, pour ses mérites, à divers titres, M. Ernest Bosc, architecte et critique d'art, et j'exprimais, à cette occasion, le regret de voir notre Compagnie privée de relations intimes avec quelques-uns de ces hommes d'élite, qui nous apporteraient un contingent précieux de collaboration et de lumières, s'ils n'étaient attirés à Paris par ce mouvement général de centralisation qui absorbe, au profit de la capitale, les intelligences les plus vives de la province.

» Mais voici qu'un livre des plus intéressants nous est communiqué par un de ceux de nos compatriotes qui m'est le plus familier, et que je suis heureux de vous présenter et de recommander à vos sympathies : *l'Histoire nationale des Gaulois*, tout récemment publiée chez Firmin Didot, par Ernest Bosc et Bonnemère.

» J'ignore quelle est la part de collaboration de chacun des deux écrivains dans cette œuvre collective. Je reconnais tout d'abord le crayon précis et élégant de l'architecte nimois dans les dessins intercalés dans le texte, et qui me rappellent le faire distingué de ceux qui servent d'illustrations et d'explications à son grand dictionnaire d'architecture. A défaut de renseignements, il est impossible de séparer les deux auteurs dans l'examen de leur livre, où ils auront mis en commun leurs recherches historiques et leurs appréciations archéologiques.

» C'est d'un sentiment très vif et très honorable de patriotisme qu'est sortie cette brillante étude sur les origines, les mœurs de nos ancêtres, et sur leur lutte héroïque contre la domination romaine.

» Les cinq premiers chapitres de l'œuvre sont consacrés à la patrie gauloise : c'est-à-dire la vie civile, militaire, politique, religieuse des Gaulois. — Ils renferment des détails considérables sur la religion, les mœurs, les coutumes, la législation, la littérature et l'art de nos aïeux. L'œuvre n'est pas nouvelle, sans doute ; des publications sérieuses ont déjà répandu à profusion la lumière sur ces origines de notre histoire ; qu'il me suffise de citer :

» *L'Esprit de la Gaule*, de Jean Reynaud.

» *La Géographie administrative et politique de la Gaule*, d'Ernest Desjardins.

» *L'Etude d'archéologie celtique*, d'Henri Martin.

» *Jules César en Gaule*, par Maissiat, ouvrage malheureusement interrompu par la mort de l'auteur.

» Et pour la partie littéraire spécialement :

» *Les Bardes bretons*, de M. de la Villemarqué.

» Nos auteurs ont mis à contribution ces diverses sources d'informations ; mais ils n'en ont pas moins rencontré sur bien des points des aperçus nouveaux. Il y a, dans le chapitre relatif à la religion notamment, des rapprochements curieux entre certaines parties du culte des Gaulois et le christianisme, qui expliquent, jusqu'à un certain point, les facilités que trouva le christianisme à s'implanter dans la Gaule, surtout en Bretagne.

Jésus et le dieu Marzin, nés l'un et l'autre d'une vierge; le Noël chrétien, l'aurore d'un culte nouveau, qui se lève pour éclairer le monde, et la fête de Noël ou Dieu Soleil, correspondant au 25 décembre, époque où le soleil s'élève plus haut sur l'horizon, après une série de jours sombres; la Toussaint et le culte des morts, au début de novembre, présentent des points de concordance entre les idées chrétiennes et les croyances et les cérémonies des Gaulois.

» Le chapitre III, relatif à la littérature et à la poésie chez les Gaulois, est plein de révélations intéressantes et renferme de nombreux exemples des chants variés qui étaient en usage dans diverses circonstances de la vie de famille, de la vie militaire. Les fabliaux et les ballades, le Bardit ou chant sacré, la satire, le chant funèbre, révèlent chez les Celtes les aptitudes les plus variées pour manier la langue poétique dans tous les tons, sévères ou gracieux. — La forme dialoguée et dramatique n'est même pas exclue de ce genre de divertissement.

» L'art gaulois forme un chapitre très riche, dont il a été plus facile de rencontrer les éléments au moyen des découvertes récentes résultant des fouilles des cavernes, des allées couvertes et des sépultures. — C'est naturellement dans cette partie du livre que les dessins sont les plus nombreux.

» Ces découvertes nous ont rendu familier tout ce qui se rapporte au vêtement, aux armes offensives et défensives, aux ustensiles de toute sorte, et nous permettent de reconstituer à coup sûr l'aspect extérieur et la physionomie parlante de ces races disparues.

» Ces notions préliminaires servent de préambule, et ne sont qu'une préparation à la partie essentielle et fondamentale de l'œuvre, dont la seconde partie, en dix chapitres, embrasse toute la période de la guerre des Gaules sous Vercingétorix. Les auteurs ont laissé absolument de côté les cinq premières campagnes de César, où il triompha successivement de résistances ou d'invasions locales, terminées par la soumission des Helvètes, des Eduens, des Nerviens et des Bellovaques ; ils ont à dessein négligé la lutte contre les peuplades de la Belgique, de l'Armorique, de l'Aquitaine ; ils ont à peine indiqué les chefs secondaires, Arioviste, Ambiorix, Camulogène, pour concentrer l'attention et l'intérêt du lecteur sur l'armement général et les derniers efforts de la Gaule, soulevée à la voix du grand chef. le Pen-Tiern (chef-tête), l'héroïque Vercingétorix, le génie et le dernier rempart d'une race expirante, écrasée malgré des prodiges de valeur, par l'armement formidable et la savante stratégie du grand consul romain. C'est le commentaire éclairé du plus intéressant chapitre des Commentaires de César ; à côté de la bataille des hommes de guerre se place continuellement le combat des opinions des érudits et des archéologues, qui disputent depuis longtemps sur des questions de lieux et d'accidents de terrains, sur les *Castra* et les *Oppida*, sans avoir pu se mettre d'accord sur une foule de points de détail, relatifs à la situation des villes disparues, sur les passages des défilés et même sur le cours des rivières. Nos auteurs ne prétendent pas trancher toutes ces questions pendantes, comme l'a fait d'une façon très raide au sujet d'*Alesia*, M. Duruy, collabo-

rateur peut-être trop complaisant d'un souverain, qui écrit ceci :

« Les fouilles opérées à Alise-Sainte Reine » (en Auxois), par ordre de l'empereur Napoléon III, ont décidé la question. C'est là » que fut la ville assiégée par César, et non » à Alaise en Franche-Comté, comme l'ont » soutenu de fort savants hommes. »

» C'est en exécution de cette espèce de sentence qu'on a dressé sur le plateau du Mont-Auxois la statue de Vercingétorix, due au ciseau du grand sculpteur Millet.

» Peu de problèmes historiques ont autant que celui-ci divisé, occupé et passionné les historiens et les archéologues : Pendant longtemps, le doute sur l'emplacement de cette dernière forteresse, où se défendit la nationalité gauloise, n'existait qu'entre Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) et Alaise-les-Salins (Doubs).

» Nos auteurs se prononcent, appuyés sur de solides témoignages, pour Alise Izernore, près de Nantua (Ain). M. Révillout avait déjà, dans une brochure sur le même sujet, écarté comme toutes deux impossibles, Alise de Bourgogne et Alaise de Franche Comté.

» Il n'est plus question aujourd'hui de l'opinion fantaisiste, née peut-être d'un sentiment de patriotisme un peu trop étroit ou de vanité locale, dans l'esprit de M. des Hours de Mandajors, qui faisait de notre cité voisine, Alais, parce qu'elle passait pour la clé des Cévennes, le pivot des opérations militaires où les deux grands adversaires épuisèrent toutes les ressources d'une lutte acharnée.

» MM. Bosc et Bonnemère placent à Provins et non à Sens la cité d'Agendicum.

» Quant à Bibracte, qui joua aussi un

grand rôle comme oppidum dans la campagne contre les Eduens, c'est à Mont Beuvray (Nièvre), et non à Autun, qu'ils en retrouvent les derniers débris. On peut dire, en effet, que Autun (l'Augustodunum élevée par les faveurs d'Auguste) ne représente pas plus Bibracte que Mistra ne représente Sparte, dont il faut aller rechercher les ruines à Palæochori ; mais il est vrai de reconnaître aussi que c'est des fragments de Bibracte que s'est formée, à distance, la ville nouvelle d'Autun ; comme les Mainiotes ont fondé la moderne Mistra avec des blocs enlevés aux ruines de Sparte.

» Voilà comment, dans bien des circonstances, les savants pourraient se mettre d'accord. Plût à Dieu que l'entente pût se faire aussi facilement dans les contestations d'un autre genre.

» Après avoir raconté toutes les péripéties de ce combat gigantesque entre deux idées, deux races, deux génies, combat dans lequel, je n'hésite pas à le dire, tout l'intérêt se concentre sur la victime (je n'hésite pas davantage à appliquer l'épithète de bourreau à Jules-César), nos auteurs accompagnent de leur compassion le noble vaincu jusque dans les prisons Mamertines, où le cruel vainqueur le fit massacrer avec les autres brenns, ses compagnons, après six ans de captivité et de torture.

» C'est ce qu'ils appellent, en terminant ironiquement, le triomphe de la civilisation romaine. C'est ainsi que l'Angleterre a civilisé l'Indoustan.

» Qui peut dire ce que serait devenu, livré à ses propres inspirations, tel autre peuple sauvage que la loi du plus fort a prétendu assujétir à la loi du progrès, sous prétexte de faire son bonheur !

» Le dernier ouvrage de M. Bosc ne fait que confirmer la solide réputation que lui ont faite de nombreuses publications, dont je fais passer la liste sous vos yeux :

Traité théorique et pratique du chauffage et de la ventilation des habitations particulières et des édifices publics.

Traité complet de la tourbe.

Etudes sur les chaussées dans les grandes villes.

Du chauffage en général, et particulièrement du chauffage à vapeur et au gaz hydrogène.

Aérage et assainissement des grandes villes.

Etudes sur les hôpitaux et les ambulances.

Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent.

Traité des constructions rurales.

Dictionnaire général de l'archéologie et des antiquités chez les anciens peuples.

Des concours pour les monuments publics.

» La conclusion toute naturelle de cette énumération de travaux remarquables, très appréciée dans la capitale, sera la proposition d'offrir à M. Ernest Bosc le titre d'associé-correspondant de notre Compagnie; il mériterait, je crois, mieux que cela. »

A la suite de ce rapport, la candidature de M. Bosc pour une place d'associé-correspondant est inscrite au registre des présentations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 11 février 1882.

Présents : MM. GAIDAN, *président* ; Dumas, Brun, Ginoux, Verdier, Dombre, Puech, Bolze, Meynard-Auquier, Michel, Delépine, abbé Ferry, Boyer, de Montvilliant, Dardier, Bondurand, *membres résidents* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose les publications périodiques adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de l'Académie de Metz, 1878-1879.

Mémoires de la Société littéraire et philosophique de Manchester, 1879.

Procès-verbaux de la même Société, 1876-1877-1878-1879-1880.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Arras, 2^e série, t. XII.

Tables générales des 20 premiers volumes de la Société archéologique de Constantine.

Bulletin du Comité archéologique de Senlis, t. VI, 1880.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 7, janvier 1882.

Revue Savoisienne, décembre 1881.

Le Monde inconnu, n^{os} 18 et 19.

Revue des travaux scientifiques, t. II,
n^o 1, 1881,

auxquelles il y a lieu d'ajouter les envois
à divers titres :

*Recherches paléoethnologiques dans la
Russie méridionale*, par M. E. Chantre.

La Provence à travers champs.

L'Académie est informée que la publica-
tion du *Bulletin de la Commission archéo-
logique de Narbonne* sera momentanément
interrompue.

—

M. Léon ALÈGRE, membre non résidant,
écrit de Bagnols pour prier l'Académie de
vouloir bien s'associer aux démarches et
aux efforts qu'il se propose de faire pour
obtenir l'érection d'un monument commé-
moratif du passage du Rhône par Annibal
(qu'il n'hésite pas à placer à Roquemaure,
au Bac de l'Ardoise). La colonne ou pyra-
mide devrait être placée, à son avis, à la
jonction des deux voies ferrées, près de la
route d'Avignon à Bagnols; de ce point,
elle serait aperçue à une grande distance.
— M. Alègre propose en conséquence la
formation d'un comité d'initiative et d'exé-
cution, pour arriver à la réalisation de son
projet à l'époque prochaine de la réunion du
Congrès d'Avignon.

L'Académie se montre sympathique à la
proposition de notre honorable confrère :
elle est d'avis toutefois qu'il conviendrait de
résoudre d'abord la question préalable du
point précis où a dû s'accomplir le passage

d'Annibal. — Elle décide, en conséquence, qu'une commission sera nommée, tant pour tâcher d'élucider le fait historique que pour étudier la forme dans laquelle devrait se produire, s'il y a lieu, la manifestation provoquée par M. Alègre.

La commission sera composée de MM. Aurès, Lenthéric, Michel et Bondurand.

M. VIGNE, notre confrère nommé dans la séance du 28 janvier, nous adresse, avec une lettre de remerciement, et à titre de collaborateur, une pièce de vers inspirée par le beau tableau de LOCUSTE, de Sigalon, et intitulée : *l'Empoisonneuse*. M. le Président donne lecture de cette œuvre poétique.

M. Grill, notaire, dépositaire du testament de notre regretté confrère Sabatier, annonce par une lettre du 10 février qu'il se met à la disposition de l'Académie pour arrêter, de concert, les diverses mesures à prendre ou formalités à accomplir au sujet des dispositions testamentaires où est intéressée l'Académie.

Une commission est nommée à cet effet ; elle est composée de :

MM. le premier président Gouazé, Bolze, et Brun.

L'Académie procède à l'élection d'un membre résidant, pour occuper une des trois places vacantes dans cette catégorie. M. Marcelin CLAVEL, juge au tribunal de commerce, est nommé à l'unanimité.

L'Académie apprend avec les plus vifs regrets le décès à Alais d'un de nos confrères

non-résidants, M. Duclaux-Monteils, ancien maire d'Alais.

On annonce également la mort de M. Cyprien Robbe, associé-correspondant à Anduze.

M. MEYNARD-AUQUIER, au nom de la commission de comptabilité, rend compte de l'examen des comptes de notre trésorier pour l'exercice 1881.

M. le Rapporteur fait connaître que toutes les opérations sont parfaitement régulières, et propose l'approbation du compte de gestion, qui solde par un excédant de recettes de 1,338 fr. 80.

Quelques rentrées sont en souffrance par diverses circonstances. M. le Trésorier a fait et continuera toutes diligences nécessaires pour régulariser la situation.

L'Académie adopte les conclusions du rapporteur et vote des remerciements au trésorier.

M. Bondurand, en qualité d'archiviste du département, exprime le désir de voir compléter dans le dépôt qui lui est confié, la collection des mémoires de notre Académie.

M. le Bibliothécaire prend la liste des lacunes à combler, et est invité à satisfaire autant que possible au désir de M. Bondurand.

La parole est donnée à M. l'abbé FERRY, pour présenter un rapport sur un des derniers ouvrages publiés par M. Germain, à Montpellier : *Catalogus episcoporum Magalonensium*, rédigé par Arnauld de Verdale, évê-

que de Maguelone au quatorzième siècle.

Ce rapport se résume ainsi :

« Le nouvel ouvrage de M. Germain (1) se divise en trois parties. La première contient l'introduction, dans laquelle le savant auteur trace une biographie aussi intéressante que substantielle d'Arnauld de Verdale, évêque de Maguelone (1339-1351), et auteur d'un mémoire historique intitulé : *Catalogus præsulum Magalonensium*. La seconde est le *Catalogus* lui-même, texte latin et traduction française en regard : le texte a été collationné sur les meilleurs manuscrits, entre autres sur le manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, et dont l'auteur, suivant les conjectures du savant doyen, serait Plantavit de la Pause, évêque de Lodève. Un appendice volumineux, renfermant 81 documents inédits, chartes, procès-verbaux, constitutions synodales, lettres et mémoires, forme la troisième partie du livre de M. Germain. »

M. l'abbé Ferry s'arrête successivement sur chacune de ses parties et en fait ressortir la haute valeur historique et littéraire ; il conclut en ces termes :

« En résumé, M. Germain a fait œuvre de restitution historique en remettant en pleine lumière la physionomie originale d'Arnauld de Verdale, évêque, seigneur et légiste, et en lui rendant la place qu'elle a le droit d'occuper dans notre histoire. Il a

(1) Arnauld de Verdale. — *Catalogus episcoporum Magalonensium*, édition d'après les manuscrits et traduction française. — Notice biographique, etc., par A. Germain, membre de l'Institut, in-4^o, 412 pag.

fait œuvre d'érudit en reproduisant dans leur intégrité des textes d'une importance incontestable ; œuvre de critique judicieuse et sagace, en écartant les interpolations qui dénaturaient ce texte, en indiquant l'auteur probable d'un manuscrit précieux par son origine et la pureté de sa leçon ; œuvre enfin d'archéologue éminent en publiant des documents certains, source sûre et autorisée de renseignements précis sur une période obscure de nos annales provinciales. Un pareil travail suffirait seul à honorer son auteur. Que dire lorsqu'il ne fait que continuer une longue série de savantes publications, lorsqu'il n'est que le nouveau fruit d'une ardeur au travail que les années ne savent point ralentir, et d'une science qui peut produire chaque jour sans rien perdre de sa force et de sa glorieuse fécondité ? »

—
M. GINOUX présente un rapport sur la traduction en vers français du poème de Miréio, par M. le premier président Rigaud, de la Cour d'Aix.

—
M. l'abbé AZAIS, membre honoraire, donne lecture d'une étude sur trois menhirs de la commune de Fraisse, dans le département de l'Hérault. Ces trois mégalithes sont en granit très dur et mesurent près de trois mètres de hauteur sur un mètre de largeur. Le premier représente un serpent qui repose sur un objet de forme ovoïde. C'est le dragon couvant l'œuf cosmogonique des religions orientales. C'est un symbole qui se rattache aux cultes de l'antique Orient, et qui a dû être apporté dans nos contrées par quelque migration des races primitives.

Le second menhir porte, à sa partie supérieure, une croix, d'un travail grossier, creusée dans le granit. A l'époque de la première prédication de l'Évangile sur ces montagnes, une main chrétienne grava cette croix pour détacher les habitants du culte superstitieux dont ce menhir devait être l'objet et les attirer à la foi nouvelle.

Le troisième menhir, qui forme, avec les deux autres, comme un immense triangle, présente des lignes, des dessins de forme irrégulière, qui doivent remonter à l'origine même du mégalithe. Quelle en est la signification ? C'est un problème à résoudre.

Dans quel but ces monuments ont-ils été érigés ? Sont-ce des tombeaux où reposent les chefs de la tribu, ou de simples pierres commémoratives destinées à perpétuer le souvenir de quelque événement important ? Faut-il y voir des monuments religieux, comme ces stèles que les anciens érigeaient en l'honneur des dieux ? Le champ est ouvert à toutes les conjectures.

Quoi qu'il en soit, ces menhirs attestent l'existence d'une ancienne peuplade qui a précédé de plusieurs siècles la population actuelle. Ainsi, pour le vulgaire, le village de Fraisse ne commence à apparaître dans l'histoire qu'au x^e siècle, sous le nom de *villa Fraxinetum*, qui lui vient des frênes qui croissent le long de sa rivière. Mais pour l'archéologue, cette petite commune remonte aux âges préhistoriques, et ces menhirs, qui ont traversé tant de siècles, sont les derniers vestiges des premiers habitants de ces montagnes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 25 février 1882.

Présents : MM. FAUDON, *vice-président* ; Dumas, J. Salles, Bigot, Brun, Puech, Bolze, Michel, Delépine, Boyer, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

M. Gaidan, *président*, retenu par une indisposition ; M. Verdier, empêché par un service officiel, ont fait parvenir leurs excuses.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications reçues dans le cours de la dernière quinzaine et dont suit la liste :

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1879-1880.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e trim. 1881.

Mémoires du Comité archéologique et historique de Noyon, t. VI.

Atti della R. Accademia dei Lincei, janvier 1882.

Annales du musée Guimet, revue de l'histoire des religions, t. II, n^o 4.

L'Investigateur, journal de la société des études historiques, 47^e année (novembre et décembre 1881).

Boletin del Ateneo Barcelonès, 1879-1880-1881.

Le Monde inconnu, n^{os} 20 et 21.

La Vie populaire, n^o 103.

Répertoire des travaux historiques, 1882, n^o 1.

Romania, n^o 40, octobre 1881, tome X.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage :

Les Coutumes de Génolhac, publication de M. Bondurand.

La Poésie provinciale, par M. Gabriel Marc.

M. le Président communique une lettre en date de ce jour, par laquelle M. Ph. Vigne, récemment nommé à une place de membre résidant, fait observer que son grand âge ne lui permettra pas, à son grand regret, de se rendre aux séances de l'Académie; il verrait donc volontiers transformer sa situation de membre actif en membre honoraire. L'Académie déclare qu'elle n'accepte pas, pour le moment du moins, la renonciation de M. Vigne, dictée par des scrupules exagérés, puisqu'il a, pour la présente année, accompli ses devoirs d'Académicien sous les deux formes obligées : l'acquiescement de sa cotisation et l'envoi d'un travail littéraire, que la Compagnie a apprécié dans sa précédente séance. M. le Secrétaire-perpétuel voudra bien le prier, au nom de l'Académie, de suspendre sa résolution.

L'Académie pourvoit, au scrutin secret, à la désignation d'un nouveau membre résidant pour occuper une des deux places restant encore disponibles. M. Joseph Simon, instituteur public, est nommé à l'unanimité.

M. BONDURAND, archiviste du Gard, soumet à l'Académie deux textes inédits, une charte romane de 1178 et un testament en langue vulgaire de 1502. La charte fait partie des archives du département (série G, 26). L'écriture est la belle minuscule du XII^e siècle, et il y a peu d'abréviations, mais on rencontre assez souvent plusieurs mots soudés en un seul ou coupés en deux mal à propos, suivant l'habitude de l'époque. Il s'agit d'un hommage de Rostang et autres à Aldebert, évêque de Nîmes, pour le château de Saint-Martial. Plusieurs mots latins, comme *filius*, *episcopus*, sont transportés sans aucune altération dans ce texte, qui pourrait donner lieu à d'autres observations philologiques.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans cette charte, c'est le genre de filiation adopté, non-seulement par ceux qui rendent l'hommage, mais encore par l'évêque de Nîmes, qui le reçoit. Les uns et les autres, en effet, indiquent leur filiation *maternelle*. Rostang se dit fils de femme Etiennette, Bertrand et Raymond, fils de femme Laurine, Raymond, fils de femme Bérengère, et l'évêque Aldebert, fils de femme Marie. C'est là un vestige de la constitution de la famille chez les Gaulois et chez tous les peuples primitifs. Les premiers hommes avaient constaté que la filiation maternelle est la seule certaine. On a mis très long-

temps à parvenir à la filiation masculine, qui est le résultat d'une présomption de droit, et qui n'a pas eu trop pour s'établir en Europe de l'influence du droit romain. Des inscriptions funéraires désignent les Etrusques par la filiation maternelle. Il en était de même dans presque toute l'antiquité non romaine. De nos jours, en Océanie, en Australie, chez les Indiens de l'Amérique, aucun lien de parenté n'existe entre le père et le fils. Les enfants sont de la cabane de la mère et non de celle du père. Les filles sont héritières de préférence aux mâles. Chez les Indiens de l'Amérique du Sud, celui qui succède à un homme est son neveu, fils de sa sœur.

Quelle a été la transition de la parenté maternelle à la parenté paternelle ?

Dans la Gaule celtique, lorsqu'une femme venait d'accoucher, le mari se mettait au lit et recevait les compliments des voisins, comme s'il était l'accouchée elle-même. Cette singulière coutume est connue sous le nom de *couvade*. Elle existait chez les Ibères et a persisté dans le droit basque, qui a conservé, jusqu'à la Révolution, certaines conséquences de la parenté par les femmes. C'est ainsi que les filles succédaient par droit d'aînesse et étaient chargées d'établir leurs frères. Chez les Corses, d'après Diodore de Sicile, le mari se couchait comme s'il ressentait les douleurs. Il en était de même chez les habitants de l'île de Chypre. La *couvade* existe encore aujourd'hui dans la Guyane.

Quand l'homme a voulu que sa parenté devint égale à la parenté maternelle, il a pensé que le plus simple était d'imiter les cris et les contorsions de la mère. Il prouva

par là sa paternité. Les hommes primitifs étaient peu inventifs et commençaient par imiter ce qu'ils voyaient faire. Ils ont mis beaucoup de temps pour s'élever aux abstractions juridiques (1).

Il n'en reste pas moins remarquable que, dans notre province, après de longs siècles de pénétration par le droit romain, dans les campagnes du bas Languedoc, où ne se trouve aucune montagne pour immobiliser les mœurs comme chez les Basques, on rencontre la filiation maternelle. Notre charte est, du reste, loin d'être le seul exemple de ce singulier phénomène de survivance.

M. BONDURAND cite cinq chartes du XII^e siècle, où les parties contractantes nomment leur mère à l'exclusion du père.

Nous voilà donc, poursuit-il, en présence de personnages qui jouissent des avantages de la parenté paternelle et qui semblent l'abandonner et faire en arrière un saut de plus de dix siècles, ou plutôt continuer les vieux errements. Quelle est la cause de cet atavisme sociologique, de ce retour à une coutume qui se perdait dans la nuit druidique ? Il est probable que c'est la fréquence des répudiations au moyen âge, prolongement de la polygamie des Mérovingiens, et de la tendance des Caroliens à glisser sur le terrain qui perdit Salomon. Au XII^e siècle, on se mariait souvent en secondes, troisièmes, quatrièmes noces, les femmes précédentes restant pleines de vie et contractant de leur côté de nouveaux mariages. Des enfants pouvaient exister de toutes ces

(1) Alfred Gautier, *Histoire du Droit*.

unions, et le moyen le plus pratique de les distinguer était de les désigner par leur mère. On est ainsi revenu, d'une façon très probablement inconsciente, à la coutume antique, mais avec peu de suite et de régularité, car la mention de la filiation maternelle est restée pour ainsi dire à l'état d'exception.

Quant au testament en langue vulgaire de 1502, il emprunte son intérêt aux circonstances et à la rareté de pareils documents. M. Bondurand l'a trouvé dans un registre de notaire de 1503, acquis tout récemment pour les archives du département, après une odyssée où il avait connu les fortunes les plus diverses. La peste ravageait les environs de Sauve. Les mourants ne pouvaient plus trouver ni notaire ni témoins pour tester. Ce fut alors que Bernat Pal, « *capelan* », se chargea de recevoir et d'écrire en langue vulgaire le testament d'un pestiféré, qui contient des détails précieux et d'une touchante naïveté sur les mœurs et les habitudes de ces tristes temps. Plus tard, Antoine de Claris, notaire de Sauve, réunit ce document à ses minutes, écrites en latin.

M. DE MONTVAILLANT donne lecture de quelques souvenirs relatifs à la Hollande et en particulier à la ville de Delft :

« En vingt-sept minutes on va de Rotterdam à Delft ; quelques instants dépensés entre deux trains suffisent pour visiter cette ville

» Delft compte 25,000 habitants ; c'est une ville grande, silencieuse, avec ses rues désertes, triste, à l'instar des vieilles cités

parlementaires échappées à la vie moderne et à la fièvre industrielle, quelque chose comme notre Aix en Provence.

» Fondée par le duc de Lorraine, Godefroi, son passé est plein de souvenirs de deuil. Tour à tour ravagée par l'incendie et par des explosions de poudrières, elle a été le théâtre du drame lamentable de l'assassinat de Guillaume d'Orange.

» Les produits artistiques qu'elle répandait dans le monde, si recherchés aujourd'hui par les collectionneurs, sont suffisamment réputés ; il n'y existe plus maintenant de fabriques de ces faïences qui ont immortalisé son nom.

» Une visite à l'Hôtel de Ville, où l'on remarque plusieurs tableaux de Frank Hals, cet admirateur passionné de Van Dick dont il fit le portrait, suffira à la curiosité du voyageur.

» Mais s'il y a peu de choses à voir à Delft, il y a beaucoup à se souvenir.

» Après avoir passé dans la nouvelle église devant le tombeau de Grotius, l'illustre jurisconsulte du droit des gens, on se trouve bientôt après en présence d'un splendide mausolée ; au-dessus, on lit cette inscription :

« A la mémoire éternelle de Guillaume de Nassau, redouté par Philippe II, la terreur de l'Europe, qui, ne pouvant ni le dompter, ni l'effrayer, lui ôta la vie par une infâme lâcheté. »

» C'est là que repose d'une vie terriblement agitée Guillaume le Taciturne.

» Tout un passé de gloire, de luttes acharnées, d'héroïsme et de perfidie se dresse devant l'esprit.

» On revoit tout à coup l'héritier du

royaume de Charles-Quint et Guillaume, ces deux ennemis implacables, luttant pour la grandeur et l'indépendance de leur pays, incarnation l'un et l'autre des deux grandes idées qui divisaient le monde.

» Philippe II, plein d'orgueil, victorieux, inspirant la crainte et l'effroi, fanatisé dans sa foi religieuse, dont il veut faire la base de l'unité politique, résolu à étouffer l'hérésie par la terreur et les supplices, dans un pays où il eût fallu même se garder de la discuter.

» Guillaume, lui, n'a ni couronne, ni armée, ni royaume qui étreint les deux hémisphères, ni alliances avec les plus grands souverains de l'Europe, comme Philippe, mais il combat pour sa foi et l'indépendance de sa patrie ; d'un courage indomptable, son génie rêve la fondation d'un empire.

» Froid, fidèle en cela à sa devise : *Sœvis tranquillus in undis*, il sait gagner les hommes par les moindres avances, d'autant plus précieuses qu'il quitte rarement son masque d'airain. Il s'empare des âmes par l'estime et la confiance qu'il inspire, marche entouré de l'affection de son peuple, qu'il sait aussi, quand il le faut, séduire par son éloquence, et poursuit son œuvre sans se départir jamais d'une dissimulation impénétrable, au milieu d'embûches de toutes sortes dont son ennemi tient les fils du fond de l'Escurial.

» Le Taciturne, au début de cette lutte, se heurte de plus à l'esprit indépendant de sa noblesse.

» Le rusé Philippe, fatigué de ses propres victoires, essaie alors de l'accabler par une feinte mansuétude. Il rappelle le féroce duc d'Albe, et envoie Requessens, caractère

doux et humain, les mains pleines d'adoucissements et de pardon.

» Guillaume, toujours ferme, incapable de se laisser abattre ou déconcerter, observe, écoute tout sans sourciller ; mais il continue à s'attacher le peuple après avoir abaissé sa noblesse. Il recrute des soldats, organise une nouvelle armée, que grossissent le désir de la vengeance, la faim, la misère sans espoir.

» La lutte prodigieuse, implacable, renaît. Philippe II, déjoué, rappelle son lieutenant débonnaire, et don Juan, couvert des lauriers de Lépante, l'homme à qui l'indulgence est le plus étrangère, débarque sur la côte batave.

» Il débute par la prise de la ville de Harlem, exténuée par la plus horrible famine, confiante dans une capitulation où l'Espagnol a engagé la parole impériale.

» Voici comment elle fut tenue : maître de la ville, don Juan fait passer la garnison au fil de l'épée et noyer 3,000 habitants dans la mer, qui alors la baignait.

» Mais Guillaume n'est plus l'aventurier des premiers jours : son génie politique a fixé à sa fortune la Zélande, le Brabant, les sept provinces.

» Les premières puissances du continent embrassent elles-mêmes ouvertement ou tacitement la cause de la liberté religieuse. Ce sont dorénavant deux grands souverains qui se mesurent.

Guillaume lasse son ennemi, force l'attention de l'Europe à qui il parvient à arracher des secours ; la fortune vient enfin à son aide ; aux cruautés de don Juan succèdent les victoires du prince d'Orange ; il jette enfin les fondements d'un Etat libre, malgré le

chef d'un vaste empire épuisé par un demi-siècle de combats, et meurt au milieu de victoires qui présagent le triomphe.

» Sa fin fut dramatique comme sa vie : En 1580, Philippe II publie un édit à jamais flétrissant pour sa mémoire.

» Il proscrivait Guillaume, disait-il, comme : *apostat et hérétique*. Il promettait : *sur sa parole royale, 25,000 écus d'or, le pardon de tout crime antérieurement commis, et des lettres de noblesse à tout sujet ou étranger qui lui ôterait la vie.*

» Il y avait à Delft un jeune homme originaire de la Franche-Comté, nommé Gérard, zélé en apparence dans les exercices de la foi calviniste, et par une recommandation puissante mis en rapport avec Guillaume, dont il capte la confiance, et qui lui confie à différentes reprises plusieurs missions politiques.

» A la veille de son départ, il l'attendit dans un couloir du palais pour recevoir, disait-il, ses derniers ordres ; Guillaume venait de se lever de table et rentrait dans ses appartements ; il donnait le bras à sa femme, cette infortunée Louise de Châtillon, fille de l'amiral Coligny, qui avait vu, dans une nuit fatale, tomber à ses pieds son père et son premier mari. Dès que Gérard aperçut le prince, il s'avança et lui déchargea au milieu de la poitrine un pistolet chargé de trois balles. Guillaume tomba et expira peu d'instants après, en disant en langue française : *Mon Dieu, aie pitié de moi et de ce pauvre peuple*. Le meurtrier avait pris la fuite ; saisi, il déclara avoir servi la cause de son seigneur et maître, le roi d'Espagne.

» Philippe II tint parole ; la famille de Gérard fut anoblée, et les domaines que

Guillaume possédait en Bourgogne devinrent son patrimoine.

» Le fils de la victime, Maurice d'Orange, héritier de la gloire et du génie de son père, devait humilier l'Espagne, l'obliger à demander une trêve; et son successeur Frédéric-Henri la forcer, par le traité de Westphalie, à reconnaître l'indépendance des Provinces Unies.

» Un souvenir français avant de quitter Delft : C'est dans cette ville qu'un de nos historiens, *Elie Benoit*, a écrit son important ouvrage sur l'histoire de l'Edit de Nantes. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 11 mars 1882.

Présents : MM. GAIDAN, *président* ; Bigot, Brun, Lenthéric, Gouazé, Bolze, Michel, Delépine, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Clavel et Simon, nouvellement élus.

M. le Secrétaire dépose et énumère les dernières publications reçues par l'Académie, conformément à la liste suivante :

Atti della R. Accademia dei Lincei, février 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, février 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, décembre 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 22^e année, 1881.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 4^e trim. 1881.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, tome XXXIV.

Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, 3^e série, XIX^e volume.

Journal de la même Société et du Musée historique lorrain, 30^e année, 1881.

Revue des Sociétés savantes des départements, 7^e série, tome V.

Les Voix de la Patrie, 4^e année, n^{os} 72 et 73.

Le Monde inconnu, n^{os} 23 et 24.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, janvier 1882.

Revue Savoisiennne, 31 janvier 1882, n^o 1.

Revue des Langues romanes, février 1882.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 8, février 1882.

—
M. SIMON fait hommage à l'Académie d'un travail bibliographique qu'il a publié dans la revue des études juives, lequel comprend l'énumération et la description minutieuse des *Manuscrits hébreux* existant à la Bibliothèque publique de la ville de Nîmes.

Ces détails, extrêmement curieux, sont d'autant plus intéressants qu'ils font absolument défaut dans le premier catalogue de cet établissement, publié en 1836, où ils sont seulement indiqués avec des dénominations plus que sommaires et même inexactes.

—
M. Elie Gauguet, ancien professeur, actuellement éditeur d'ouvrages classiques à Paris, exprime le désir d'être affilié à l'Académie de Nîmes, au titre d'associé-correspondant. Divers ouvrages élémentai-

res, dont il est l'auteur et l'éditeur, sont énoncés en marge de sa lettre du 6 mars, et paraissent devoir justifier son désir. L'Académie estime toutefois que le titre de ces livres ne suffit pas, et que M. Gauguet doit être invité à adresser une partie de ses ouvrages en communication pour être soumis à l'appréciation de la Compagnie. M. le Secrétaire fera part de cette observation à M. Gauguet.

L'Académie a reçu, comme tous les ans, aux approches des fêtes de Pâques, la circulaire du Ministère de l'instruction publique, qui l'invite à désigner quelques-uns de ses membres qui seraient disposés à faire des lectures à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, ou à assister simplement aux séances qui auront lieu les 11, 12 et 13 avril prochain. Une modification est apportée, cette année, aux instructions ministérielles, à savoir que : il ne sera pas nécessaire d'adresser les mémoires à lire au Ministère de l'instruction publique quelque temps à l'avance ; il suffira de les soumettre dans la matinée des jours de séance aux Comités spéciaux, qui décideront, à la majorité des voix, s'ils peuvent être admis à la lecture dans l'après midi.

M. le Président invite les membres présents à faire connaître si quelqu'un d'entre eux serait désireux de participer aux réunions de la Sorbonne.

M. l'abbé Azaïs a déjà manifesté son intention d'y donner lecture de son étude sur les menhirs de la commune de Fraïsse.

M. Liotard annonce qu'il se joindra volontiers à M. Azaïs. Les deux membres sus-nommés seront en conséquence dési-

gnés comme délégués de l'Académie au Congrès de la Sorbonne de 1882.

—
L'ordre du jour appelle l'élection d'un associé correspondant après l'expiration du délai réglementaire.

L'Académie procède à cette élection dans la forme prescrite par l'article 26 du règlement.

M. Ernest Bosc, architecte, est nommé à l'unanimité.

—
La parole est donnée à M. BOLZE pour présenter un rapport sur l'ouvrage de M. le conseiller Tavernier, de la Cour d'Aix : *Le roi Giannino*.

A la suite d'une intéressante analyse de l'œuvre de M. Tavernier, et comme conclusion de son compte rendu, M. Bolze propose la candidature de M. le conseiller Tavernier en qualité d'associé-correspondant.

—
M. le pasteur DARDIER donne lecture d'une lettre (avec introduction et commentaire) de l'abbé Valette, prieur de Bernis, au pasteur Jacob Vernes, de Genève, à la date de 1759.

La lettre de l'abbé Valette, prieur de Bernis, a été écrite de Bernis, le 21 août 1759, à Jacob Vernes, ministre à Genève. Elle est intéressante, soit par les noms de l'auteur et du destinataire, qui jouissaient l'un et l'autre d'une certaine notoriété dans la république des lettres, soit aussi par son contenu ; car à côté des choses aimables et gentiment tournées que le prieur dit à un ecclésiastique d'une communion alors pros- crite en France, on y trouve un jugement

très nettement et très librement exprimé sur Voltaire.

L'autographe appartient à M. Vernes-Prescott, de Genève, petit-fils de Jacob Vernes.

Le ministre genevois, au moment où il reçut la lettre du prieur, était déjà avantageusement connu par la publication d'un journal: *Choix littéraire*, qui finit par former 24 volumes in-8°. Il était âgé de trente et un ans, et avait été consacré sept ans auparavant. Il ne devait être nommé pasteur que deux ans plus tard, en 1761; mais il occupait souvent les chaires de la ville et montrait un vrai talent de prédication. Il était alors en relation assez intime avec J.-J. Rousseau et avec Voltaire; il voyait ce dernier très souvent au château de Ferney, était invité à sa table et s'occupait même à l'occasion d'approvisionner la cave du philosophe de bon vin muscat du Bas-Languedoc.

L'abbé Valette avait seize ans de plus que Vernes, étant né le 10 février 1712. Il desservait depuis vingt ans le prieuré de Bernis. Il jouissait de quelque réputation dans le public lettré. Il avait publié, en 1744, sous le titre d'*Apothéose de la ville de Nîmes*, des *Sonnets* sur les monuments romains, qui n'étaient pas mal tournés et qui eurent du succès, car l'ouvrage a eu quatre éditions; l'auteur y avait joint des remarques historiques et des dessins.

Un autre ouvrage imprimé de Valette, mais sans qu'il y mit son nom, parut en 1746: *Etrennes aux protestants pour l'année 1746, ou nouvelles prophéties contre la religion catholique en faveur de la religion protestante, démenties par les évènements*, Bâle, in-12 de 127 pages. (Le faux-titre

porte : *Genève*.) Cet opuscule est plein d'esprit et de sens. C'était une réponse à un ouvrage publié, en 1729, dans le pays de Vaud, sous ce titre : *Essai sur l'Apocalypse, avec des éclaircissemens sur les Prophéties de Daniel, qui regardent les derniers tems*. Valette ne savait pas le nom du prétendu prophète qu'il réfutait et qui avait excité sa verve ironique. Nous le connaissons : c'était un réfugié français, nommé T. de Bionens, qui habitait Nyon. Ses coreligionnaires de Suisse et de Genève n'avaient pas pris au sérieux ses fantaisies apocalyptiques, provoquées uniquement par les persécutions qu'enduraient les protestants de France. Mais Valette se donna le malin plaisir de montrer que la délivrance annoncée par l'auteur pour l'année 1745 n'était pas venue, et il s'égaie à ses dépens. Il y aurait eu peut-être plus de générosité à chercher à faire rapporter les édits proscripteurs. Mais cette réserve faite, il faut dire que ses railleries sont bien aiguës et portent coup.

Valette composa plus tard une *Histoire des troubles des Cévennes*, qui est restée manuscrite, et qui est pourtant son meilleur titre littéraire. Il était peut-être mal placé, par son éducation et sa vocation, pour comprendre le prophétisme cévenol et les phénomènes étranges qui l'ont accompagné. Il cherche toutefois à être impartial.

Le ministre de Genève et le prieur de Bernis avaient été mis en relation par un ami commun, Louis Salles, négociant de Nîmes, arrière-grand-oncle de l'un de nos regrettés confrères, M. Albert Meynier. Il avait une propriété à Bernis, où il passait plusieurs mois de la belle saison ; et il allait aussi quelquefois à Genève, où se trouvaient

quelques-uns de ses parents et où l'appelaient ses intérêts de commerce.

Nous ne pouvons ici transcrire la lettre de Valette à Jacob Vernes : elle est trop longue ; mais nous en détachons ces lignes où éclate son « admiration pour M. de Voltaire », qu'il appelle « le doge de la république des lettres. »

« ... Nous nous sommes fait l'un et l'autre, dit-il, un même objet d'admiration : le grand homme que vous voyez tous les jours, je le lis tous les jours aussi, et je prends, en le lisant, autant de plaisir que vous en avez à l'entendre. Vous jouissez de sa conversation, et je jouis de ses ouvrages : son âme étoit trop belle pour qu'il ne la jettât pas dans ses écrits, je l'y vois toute entière ; aussi ai-je lié avec elle un commerce d'amitié si vif que je ne crois pas que la vue du corps pût y ajouter quelque chose... »

Il raconte ensuite qu'il a eu tout récemment la visite à Bernis de M. de La Beaumelle, que Voltaire poursuivait d'une haine féroce, et qu'il a eu la joie de l'entendre décerner à son ennemi le plus bel hommage qu'on puisse imaginer : « M. de Voltaire n'a point de pair », etc. Valette regrette seulement qu'ils se fassent une guerre sans merci. « Hé, monsieur, ajoute-t-il, n'y aurait-il pas moyen d'accorder des gens qui sont si bien d'accord, et de faire cesser des injures que le cœur desavoue au même tems que la main les écrit ? C'est pour ma propre satisfaction que je parle ainsi : je respecte l'un, j'aime l'autre, je les estime, je les admire tous les deux, leurs ouvrages font mes délices ; mais que mes plaisirs sont mêlés d'amertume lorsque j'y vois ces traits

qu'ils se décochent l'un l'autre ! Mon cœur en est percé, mon âme en est déchirée, et ce n'est pas toujours l'offensé que je plains le plus dans l'offense. »

L'anecdote contée par Valette est toute à la louange de La Beaumelle. — On sait que celui-ci, dont le vrai nom était Laurent Angliviel, était protestant. Né à Valleraugue en 1726, il mourut à Paris en 1773, à l'âge de 47 ans. Avec un goût plus pur et une plus grande maturité dans les idées, il aurait laissé un grand nom. Le prieur de Bernis, dans sa lettre, estime que « c'est l'homme le plus célèbre » après l'auteur de *Mérope*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 12 —
Séance du 25 mars 1882.

Présents : MM. Faudon, *vice-président* ; Bigot, Brun, Dombre, Carcassonne, Doze, Michel, Delépine, Abbé Ferry, Boyer, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire dépose et énumère les dernières publications reçues par l'Académie, dont suit la liste :

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXII, nos 2, 3 et 4, 1881.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXIX, 1^{re} et 2^e livraison 1881.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois, t. XX, 1881.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1879-1880, nos 3 et 4.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, t. XVI, 3^e livraison.

Bulletin de la Société d'étude des sciences

naturelles de Nîmes, 9^e année, octobre et novembre 1881, n^{os} 10 et 11.

Atti della R. Accademia dei Lincei, février 1882.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, du 22 mars au 2 août 1881.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1881, n^o 9.

Bulletin de la Société polymatique du Morbihan, 1880.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 8^e série, t. III, 2^e semestre 1881.

L'Investigateur, journal de la Société des Etudes historiques, ancien Institut historique, 48^e année, janvier et février 1882.

Les Voix de la Patrie, n^{os} 75 et 76.

Le Monde inconnu, n^{os} 25 et 26.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant. L'Académie procède au scrutin secret à cette formalité; M. Dautheville, président de Chambre à la Cour d'appel, est élu à l'unanimité.

M. BRUN, rapporteur d'une Commission spéciale, présente les propositions de la dite Commission, relatives aux formalités à remplir par l'Académie, en exécution des dispositions contenues au testament de M. Sabatier.

M. Brun fait un exposé de la situation, complet à tous les points de vue, dans un long rapport qui restera annexé à la présente délibération, et duquel il résulte :

1^o Que l'Académie doit se préoccuper tout

d'abord des moyens de faire face à l'obligation qui lui incombe, en ce qui touche aux droits d'enregistrement, sur une somme capitale d'environ 55,000 fr. ;

2° Qu'elle devra se mettre en mesure d'obtenir du Gouvernement l'autorisation d'accepter le legs, qui lui est nécessaire en qualité d'établissement reconnu d'utilité publique ;

3° Qu'elle aura à examiner subsidiairement quel parti il lui conviendra de prendre au sujet d'une proposition de M. Huguet, usufruitier de la somme léguée à l'Académie, en ce qui touche à un mode de transformation de la créance de M. Sabatier, aujourd'hui représenté par l'Académie, contre le dit M. Huguet.

M. le Rapporteur présente sur ces trois points de la question les conclusions de la Commission dont il est l'organe.

En premier lieu :

L'Académie étant absolument dépourvue de capitaux, réduite à quelques subsides, et au produit de ses cotisations, ressources qui suffisent à peine pour assurer son fonctionnement normal dans les conditions les plus modestes, il devient indispensable de recourir à la bienveillance du gouvernement (ministère des finances) pour obtenir, à titre de tolérance, un sursis pour l'acquittement des droits d'enregistrement.

Si cette faculté (qui s'accorde d'habitude dans des cas analogues) lui était refusée, l'Académie se trouverait dans le plus sérieux embarras et aurait à rechercher les moyens d'en sortir, pour ne pas laisser à

l'état de lettre morte les intentions philanthropiques du testateur.

En second lieu :

La solution de cette question préalable s'impose tout d'abord et doit engager l'Académie à réserver toutes demandes officielles tendant à obtenir l'autorisation, dont la date certaine ferait courir le délai légal de six mois, au bout duquel deviendraient exigibles les droits d'enregistrement.

En troisième lieu :

Les mêmes motifs interdisent à l'Académie toute convention avec l'usufruitier, tendant à apporter une modification à la garantie de ses droits tels qu'ils résultent de son titre actuel (le testament du 1^{er} juin 1881).

M. le Président soumet les conclusions de la Commission à l'appréciation de l'Académie. — La Compagnie, à la suite d'une discussion approfondie sur tous les points de l'affaire, prend la résolution suivante :

Une pétition sera adressée au gouvernement, tendant à obtenir pour l'Académie de Nîmes un sursis dont il ne lui appartient pas de déterminer la durée, mais le plus long possible, pour le paiement des droits d'enregistrement que lui imposent les dispositions testamentaires de M. Sabatier.

Jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une réponse à cette demande préalable, l'Académie suspend toute démarche tendant à l'autorisation d'accepter le legs dont elle est l'objet.

Il y a lieu également de réserver toute résolution à prendre au sujet d'une *novation*

du titre actuel de l'Académie contre M. Huguet, sans s'interdire toutefois des pourparlers avec M. Huguet ou ses fondés de pouvoir, pour arriver à la solution de cette question accessoire, le cas échéant.

M. Félix BOYER, au nom de la Commission spéciale désignée pour la recherche d'un sujet de concours pour un prix à distribuer en 1884, propose la rédaction d'un sujet d'étude, afférent à l'agriculture, qui est acceptée par l'Académie, dans la forme suivante :

« Faire l'histoire des modifications successives du régime agricole dans le département du Gard, depuis le commencement du siècle. »

M. BONDURAND, rapporteur de la Commission chargée de l'examen de la proposition de notre confrère non résidant, M. Léon Alègre, tendant à élever sur un point à déterminer entre Roquemaure et Bagnols, un monument commémoratif de la traversée du Rhône par Annibal, conclut au nom de la Commission dans des termes favorables à la proposition, en ce sens que l'Académie reconnaissant qu'il y a convenance à consacrer, par un monument modeste, mais durable, le souvenir d'un fait historique accompli dans le département du Gard, s'associerait à la mesure par un vœu sympathique, et se ferait représenter par un délégué dans le Comité d'exécution. — Elle proposerait de confier cette mission à M. Révoil.

Ces conclusions soumises par M. le Président aux délibérations de l'Académie

donnent lieu à une longue et assez vive discussion, qui peut se résumer comme suit :

L'Académie de Nîmes rend justice aux bonnes intentions de M. Alègre, et lui sait gré de ses constants et énergiques efforts pour mettre en relief toutes les circonstances qui se rattachent à l'histoire de nos contrées, et qui sont particulièrement de nature à flatter le patriotisme local; mais quelques membres font observer que le fait invoqué ne rappelant qu'une invasion étrangère et un souvenir lointain, ne peut intéresser que très faiblement notre génération.

Que, d'ailleurs, malgré les assertions contenues dans plusieurs mémoires sur ce fait historique, notamment dans le résumé de M. Valérien Martin, inséré dans un volume des mémoires de notre Académie, année 1811, il reste encore des points obscurs et quelque chose de problématique dans l'événement qu'on demanderait de nouveau à l'Académie de consacrer, sans apporter de nouveaux éléments d'appréciation.

L'Académie ne saurait se prononcer par une affirmation formelle sur le point précis où a pu s'effectuer le passage du Rhône par l'armée d'Annibal. — Elle participera toutefois volontiers, par l'envoi d'un ou de plusieurs délégués aux nouvelles investigations qui seraient confiées à un comité d'initiative ou d'étude de la question à tous les points de vue :

—
M. Albin MICHEL fournit quelques explications sur de récentes découvertes archéo-

logiques qui ont été suivies de dons au Musée d'antiquités, savoir :

Par M. Allier, entrepreneur maçon : un très joli chapiteau roman trouvé dans les fouilles de la maison Zogg, rue de la Banque ; — et l'inscription trouvée le 1^{er} mars dernier dans la même maison :

D. M.
VIVLIAE. AMABILIS
CRESCES
CONTVBERNAL

—
Par M. Libourel, architecte, deux petits fragments de sculpture en pierre de Baruthel représentant des modillons de frises ; ils proviennent d'une fouille faite dans la rue des Bénédictins.

—
Par M. Estève, ingénieur, deux autres fragments de frises en pierre de Baruthel, trouvés dans les fouilles d'une maison, rue Pavée, et un fond de Dolium de grande dimension.

—
Par M. Révoil : un fragment d'autel dédié aux Proxumes. La seule remarque à faire sur cet autel, c'est que le mot gravé est écrit par deux X. C'est le seul exemple que nous ayions du mot PROXXIMIS, écrit de cette manière. — Par M. Révoil encore : un fond de vase en poterie samienne portant un nom de potier qui semble être un nom Gaulois : KIXOMM.

—
Enfin, M. Bondurand, notre collègue, a fait passer sous les yeux de l'Académie un

petit fragment de vase en terre samienne, qui semble porter gravé à la pointe le mot AMICA.

L'Académie ayant plusieurs fois exprimé la pensée que l'ancienne bibliothèque de M. de Lavernède, composée essentiellement d'ouvrages anciens de mathématiques, pourrait faire l'objet d'une aliénation qui transformerait en un capital utile des publications spéciales dont la Compagnie ne retire aucun profit et qui constituent même un embarras dans son local restreint, M. Michel, archiviste, en a dressé un catalogue pouvant servir à une vente amiable, et le met à la disposition de nos confrères qui seraient disposés à y faire un premier choix dans l'intérêt de leurs études. Le catalogue contient 1090 volumes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 8 avril 1882.

Etaient présents : MM. Gaidan, *président* ; Aurès, Lenthéric, Verdier, Puech, Bolze, Albin Michel, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; M. Roussellier, *membre non résidant*.

En l'absence de M. Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*, M. Albin Michel lit le procès-verbal de la séance précédente, et ce procès-verbal est adopté ; il est en outre chargé de remplir les fonctions de secrétaire pour la présente séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. V, 1^{er} bulletin, 1882.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, t. XI, 2^e partie.

Atti della R. Accademia dei Lincei, mars 1882.

Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, 7^e année, n^o 3, mars 1882.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1880-1882.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne (Savoie), 5^e vol., 2^e bulletin.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3^e série, n^o 12.

Bulletin de la Société de Borda, (Dax), 7^e année 1882, 1^{er} trimestre.

Revue épigraphique du Midi de la France, n^o 16, d'octobre 1881 à mars 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXIII, janvier 1882.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Picardie, 1881, n^o 4.

Revue Savoisiennne, 28 février 1882.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts, 1882, 2^e fascicule.

Revue des Langues romanes, mars 1882.

Le Monde inconnu, 2 avril 1882.

Annuaire de la Société naturelle d'agriculture de France.

Bulletin de la Société de géographie commerciale, n^o 19 et 20, octobre 1881.

Les Voix de la Patrie, 5^e année, n^o 77.

—

M. le Président rappelle les tristes circonstances relatives au décès de M. Meynard-Auquier, frappé de mort dans la soirée du samedi 25 mars, au moment même où il se disposait à venir assister à la séance de l'Académie; il avait ajourné son départ pour la campagne à cette intention.— M. le Président s'est fait l'organe de la Compagnie en prenant la parole aux obsèques de notre

regretté confrère. — La Compagnie décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal de la séance de ce jour.

M. BOLZE dépose sur le bureau, au nom de M. l'abbé Magnen, curé de Caissargues, une brochure portant pour titre : *Glanes botaniques*, recueil des plantes intéressantes ou nouvelles pour la flore du Gard, observées dans les environs de Caissargues.

M. Gaidan est chargé de faire un rapport sur cette publication.

D'après la demande de l'Académie, M. Elie Gauguet, qui sollicite l'honneur d'être associé correspondant de notre compagnie, a fait un envoi d'un très grand nombre de livres classiques qu'il a écrits ou édités. Avant de se prononcer sur la demande de M. Gauguet, l'Académie charge M. Simon de faire un rapport sur le mérite de ces ouvrages.

La Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, résidant à Albi, en envoyant le numéro du mois de mars de ses publications, sollicite en échange l'envoi de nos mémoires ; l'Académie accepte cette proposition et décide qu'il sera adressé à la Société d'Albi, par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique, les 3 volumes de la 2^e série, soit les mémoires de 1878, 1879 et 1880.

M. le Secrétaire donne lecture de la circulaire suivante adressée par la Société de géographie commerciale de Bordeaux.

« M. Elisée Reclus, par lettre du 23 avril

» dernier, insérée au bulletin de la Société
» de géographie commerciale de Bordeaux,
» demandait que l'on dressât un catalogue
» de tous les noms géographiques employés
» dans nos langues et patois du Midi, afin
» d'introduire dans la langue française les
» termes qui lui manquent et que nos ex-
» pressions locales peuvent lui donner. Il
» citait à l'appui de cette proposition, les
» mots *causse*, *lède* et *cingle*, par exemple,
» aujourd'hui employés et admis, que l'on a
» empruntés très-avantageusement à nos
» idiomes du Sud-Ouest. Mais il reculait
» devant l'emploi de certains autres, comme
» *brec*, *tuque*, *serre*, *taillante*, qui pourtant
» sont à la fois expressifs et presque indis-
» pensables. Ce que ne peut oser un indi-
» vidu, ajouta-t-il, un congrès de géographie
» peut se le permettre, et ce serait une œu-
» vre très méritoire de l'entreprendre. Pour-
» quoi la Société de géographie du Sud-
» Ouest ne donnerait-elle pas l'exemple ?
» La Société de géographie commerciale
» de Bordeaux, se faisant l'interprète de ce
» vœu, a décidé, dans sa séance générale
» du 7 novembre dernier, qu'une commis-
» sion spéciale s'occuperait de centraliser
» tous les renseignements qui seraient en-
» voyés à la Société à ce sujet. Cette com-
» mission devra ensuite soumettre les
» conclusions de son rapport au prochain
» Congrès des Sociétés de géographie de
» France, qui doit siéger à Bordeaux en
» 1882.
» Dans l'espoir que les membres de votre
» Société voudront bien collaborer à cette
» œuvre, dont l'importance ne saurait vous
» échapper, j'ai l'honneur de vous prier
» d'avoir l'obligeance de porter cette déci-

» sion à leur connaissance, en les priant de
» nous aider de leurs lumières. — *Le pré-*
» *sident*, MARC MAUREL. »

Pour répondre à cette demande, l'Académie charge M. Gaidan de fournir les indications qu'il pourra se procurer.

M. AURÈS termine la séance par la lecture de la fin de son rapport sur la grande inscription renfermée dans la cour du Musée épigraphique de Nîmes (*portique du Nymphée*).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 22 avril 1882.

Présents : MM. J. Gaidan , *président* ; J. Salles, Aurès, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Faudon, Bolze, Doze, A. Michel, abbé Ferry, Boyer, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon , *membres résidants* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

—
Le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, dont suit la liste :

Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, 5^e série, t. III, 1880.

Revue des travaux scientifiques, t. II, 1881, n^{os} 2 et 3.

Répertoire des travaux historiques, année 1882, n^o 2.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXIII, n^o 1.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, t. XII.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3^e série, 1881-1882, mars 1882.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, 2^e série, t. I^{er}, 1881.

Congrès archéologique de France — Arras et Tournai — 1880.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1881, nos 109, 110 et 111.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, février-mars, 1882.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1^{er} trim. 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, janvier et février 1882.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, année 1882.

Le Monde inconnu, 1882, nos 28, 29 et 30.

Séance publique de l'Académie d'Aix, 1880-1881.

M. le docteur Puech dépose, en outre, à titre d'hommage de l'auteur, une brochure du docteur Dax, intitulée *l'Aphasie*, dont il veut bien se charger de rendre compte prochainement.

M. J. Marie, du Havre, demande, par une lettre du 19 avril, des renseignements sur

l'époque et la forme ordinaire de nos concours. — Il sera donné satisfaction à son désir.

M. Claude Michu écrit de Monville (Seine-Inférieure), pour proposer à l'Académie une souscription à un volume de poésies qu'il vient de publier, intitulé : *Les Chevilles de M^e Claude*, au prix de 7 fr. 50. L'Académie exprime le regret de ne pouvoir donner suite à cette demande.

MM. l'abbé AZAÏS et LIOTARD, délégués de l'Académie à la Sorbonne, fournissent quelques indications sur les séances auxquelles ils ont assisté pendant le Congrès, tenu les 11, 12 et 13 avril.

Après avoir signalé les points les plus intéressants des lectures et discussions auxquelles ils ont assisté, et qui sont devenues cette année de véritables conférences sur les sujets portés au programme du Comité d'organisation, et où M. l'abbé Azaïs a donné communication de son mémoire sur trois menhirs observés dans le département de l'Hérault, ces messieurs font connaître deux résolutions importantes annoncées par M. le Ministre de l'Instruction publique, dans la séance de clôture du 15 avril, à savoir :

Que, à l'avenir, chaque section des travaux scientifiques et littéraires nommera elle-même son président à l'élection :

Que, conformément au désir exprimé par quelques membres du Congrès, il sera formé une section nouvelle pour les questions qui se rattachent à la philosophie et à l'économie sociale, correspondant à la classe de l'Institut : Académie des sciences morales et politiques.

M. LIOTARD, à la suite des conclusions prises dans la séance du 25 mars par la Commission du legs Sabatier, avait rédigé un projet de lettre à M. le Ministre des finances, sollicitant un délai pour l'acquittement des droits de succession à la charge de l'Académie légataire.

Mais il résulte d'informations puisées à bonne source que cette demande ne saurait recevoir aucune suite utile, attendu que le point de départ des six mois accordés pour le paiement des dits droits n'existe pas, et ne saurait légalement résulter que de la date de l'autorisation à accorder à l'Académie; que la demande d'autorisation peut être reculée presque indéfiniment, et tout au moins pendant une période de 30 ans, renouvelable. — L'Académie décide, en conséquence, que, en l'état, il n'y a rien à faire à ce sujet, et qu'on peut, sans inconvénient, attendre les événements pour prendre une nouvelle résolution.

L'Académie, consultée par M. le Président sur le choix des matières qui pourront être comprises dans la prochaine séance publique, désigne comme suit les pièces qui seront inscrites au programme :

Discours du président : (M. Gaidan), mettant en lumière un poète peu connu ;

Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1881 par M. le Président d'année (M. le docteur Puech) ;

Concours de 1882 et de 1883 ;

Récompenses aux donateurs d'objets antiques ;

Lettre du Prieur Valette au pasteur Vernes (M. Dardier) ;

Pièces de poésie (MM. Vigne, Bigot).

M. GAIDAN donne lecture du rapport suivant sur l'ouvrage publié par M. l'abbé Magnen : *Glanes botaniques*, relevées dans le territoire de Caissargues :

« Cet intéressant petit livre sur la botanique, de M. l'abbé Magnen, arrive à son heure. C'est au printemps que cette étude reprend son empire sur ceux qui l'ont un peu cultivée ; à cette époque du réveil de la nature, dans les jardins, dans les champs, dans la plaine ou sur les coteaux, on se trouve en présence des objets gracieux de cette aimable science ; et toutes les fleurs, les plus humbles et les plus éclatantes, les unes par leur beauté, les autres par leur parfum, toutes pour leur utilité, semblent vous dire : — Respirez-nous ; cueillez-nous ; comprenez-nous ; nous sommes les premiers feuilletés d'un livre infini ; donnez-nous, tous, vous surtout qui avez des loisirs, quelques heures de ce temps que vous gaspillez en de vaines agitations, en des jeux absurdes, où la pensée n'a point de part ; nous vous gardons, en échange d'un peu d'attention, d'utiles enseignements, et nous vous laisserons au cœur de doux souvenirs.

» Cet appel semble avoir été entendu, voilà une douzaine d'années, par le groupe des jeunes gens, fondateurs de la Société d'étude des sciences naturelles. — Je mets avec bonheur à profit l'occasion, dont ma qualité de membre honoraire de cette Société me fait d'ailleurs un devoir, de les féliciter de leur intelligente activité, et de payer mon tribut d'éloges à des travaux appréciés de tous les hommes compétents, persuadé qu'ils amèneront de nouveaux émules à l'étude d'une science aussi salutaire physiquement qu'intellectuellement.

» Les *Glanes botaniques*, de M. le curé de Caissargues, ajoutent une gerbe intéressante à la moisson de M. Pouzoltz; M. l'abbé Magnen est aussi un initiateur à cette charmante étude, et un maître de cette science. Le champ de ses explorations est restreint, mais ce domaine est riche et varié. Il y a là côte à côte, et se mêlant par endroits, le terrain d'alluvion et le dépôt diluvien, la plaine du Vistre et la Costière. D'un côté, les fossés, les ruisseaux, les prairies, les berges du Vistre et du *valat du Bai*, du moulin Villard, au mas de Capelan, de la Bastide, au moulin du Pin; de l'autre, les bois de Signan, de Campagne, de Château-Barnier, de Bolchée, où le vent du Sud apporte des espèces du littoral, où le mistral sème celles de nos garrigues. Il ne faut pas s'étonner qu'un observateur attentif qui possède parfaitement ses auteurs, qui est bien au courant de nos flores diverses, puisse redresser quelques erreurs, découvrir quelques plantes échappées à ses prédécesseurs, en signaler de tout à fait nouvelles. Les connaissances de M. Magnen lui permettent des études comparées qui lui rendent possibles ces rencontres; il a surtout déterminé avec plus de précision les caractères et l'habitat de quelques sujets. Il en donne dans sa nomenclature de nombreux exemples que je n'ai pas à reproduire ici, mais qui sont l'attrait le plus grand de son travail pour l'herboriste. Je dirai cependant que l'auteur de la flore du Gard n'est peut-être pas toujours coupable d'omission; les vents, les oiseaux et les troupeaux ont certainement apporté, depuis vingt-cinq ans, quelques sujets nouveaux dans le milieu si bien exploré par M. Magnen; quelques-uns

s'y sont acclimatés, et peut-être un peu modifiés ; M. Pouzoltz n'a pu les mentionner s'ils ne s'y trouvaient pas. Il en est un certain nombre qu'on ne rencontre plus où il les avait vus, et les défrichements ne sont pas toujours la seule cause de leur disparition. La disparition locale d'une espèce est un fait souvent observé. Les quelques pieds de *Quercus suber*, mentionnés par M. Magnen dans le bois de Signan, sont, comme il le prédit lui-même, destinés à disparaître, ainsi que les châtaigniers de Bolchée ; quelques années de sécheresse ont anéanti dans nos garrigues des plantes qu'on n'y verra probablement plus. Les cèdres meurent au Liban ; le *Geranium bohemicum* n'existe plus en Bohême ; le *Stipa pennata* a disparu de l'Angleterre ; et le *Nelumbium* d'Égypte, sur lequel se berçait un Dieu, n'élève plus ses grands disques verts sur les flots du Nil. Enfin, dans notre Midi, pour ne pas dire dans toute la France, nous combattons pour conserver la vigne qui veut toujours s'en aller, frappée d'une déchéance qui semble irrémédiable. Que pouvons-nous ? que lutter et nous résigner à cette loi de développement des êtres organiques, qui veut qu'à un mouvement ascensionnel succède un mouvement rétrograde, lequel se termine par la mort ; et l'espèce n'y échappe peut-être pas plus que l'individu.

» La remarquable étude de M. Magnen contient de véritables trouvailles et des faits d'observation d'une grande valeur scientifique, et cela rien que sur les espèces de son voisinage immédiat ; mais notre savant botaniste n'a pas seulement exploré notre banlieue : il a fait de nombreuses et productives excursions aux extrémités de notre départ-

tement et dans les départements circonvoisins. En compagnie de M. Flandin, qui s'est fait connaître par quelques communications intéressantes dans le bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles, il a rencontré à Pont-Saint-Esprit, dans une mare voisine de la chaussée du Rhône, une hydrocaridée, originaire du Canada, qui, d'Angleterre, où d'abord elle fut remarquée, s'est propagée rapidement en France; elle y foisonne déjà dans toutes les rivières et dans tous les canaux, au point de les obstruer et d'être un obstacle à la navigation. M. Magnen, très heureux de la signaler dans notre département, ne souhaite pas qu'elle s'y répande. *L'helodea canadensis*, c'est son nom, est proche parente de la *Valisneria spiralis*, dont elle a les habitudes de fructification, déroulant comme elle jusqu'à fleur d'eau la hampe de ses fleurs femelles, que viennent, détachées de leur pédoncule, féconder les fleurs mâles; ce détail gracieux n'en fait pas une bonne acquisition, si les inconvénients signalés sont réels. Nous faisons d'ailleurs échange de mauvais procédés avec l'Amérique: nous lui devons le phylloxera; nous lui avons importé je ne sais quel grand chardon, qui envahit le Brésil, et sous sa multiplication étouffe tous les végétaux indigènes.

» Enumérer en détail les observations et les réflexions que les découvertes de l'habile explorateur lui suggèrent, donnerait à cet examen des proportions qui ne paraîtraient pas exagérées aux spécialistes, mais que je dois borner ici. Ces quelques lignes suffiront je l'espère, à vous donner une idée de la valeur de ce petit livre et du mérite de M. l'abbé Magnen; il nous promet de prochai-

nes communications ; l'Académie voudra certainement qu'il nous les adresse en qualité d'associé correspondant , pour le remercier de ses glanes et de la gerbe nouvelle qu'il nous annonce.

» Personnellement, je lui dois d'avoir ramené un instant ma pensée vers une étude aimée, qu'il ne m'a pas été donné de suivre méthodiquement, mais dont on ne saurait se désintéresser, car elle est l'histoire même de la vie et de sa succession sur le globe ; le botaniste l'étudie dans l'espace, et le paléontologue dans le temps ; l'un, nombre les fleurs de la couronne du géant végétal, épanouie sous les cieux ; l'autre cherche, à travers les couches géologiques, à reconstituer ses rameaux et sa tige, et poursuit sa racine jusque dans les profondeurs des mers primitives. »

M. SIMON donne lecture de quelques passages de la traduction qu'il se propose de publier de « Louise », poème pastoral de Jean-Henri Voss. Ce poème, on le sait, se compose de trois idylles, dont la première parut en 1783, et les deux autres l'année suivante. Le sujet en est fort simple. Le pasteur de Grunau a fiancé sa fille Louise à Walter, jeune pasteur des environs. Dans le premier chant, intitulé « la Fête dans la forêt », on célèbre l'anniversaire de la naissance de la jeune fille. Le deuxième décrit une visite de Walter à sa fiancée. Le troisième nous fait assister au mariage. « Louise » fut accueillie avec un véritable enthousiasme par le peuple allemand, qui voulut reconnaître dans le caractère si noble du pasteur de Grunau, dans l'amour pur et franc de la jeune fille, dans la bonté, l'élé-

vation de sentiments de tous les personnages, un tableau de ses propres sentiments, et dans les scènes de la vie domestique que Voss décrit avec tant de grâce la description de ses propres mœurs.

Aussi, lorsqu'en septembre 1798 parut l'œuvre magistrale de Goethe, « Hermann et Dorothee », n'y vit-on qu'une faible imitation de « Louise » bien au-dessous du modèle, et Voss s'écria : Ce n'est pas encore cela qui fera oublier ma « Louise ».

L'éminent traducteur d'Homère s'est trompé. « Hermann et Dorothee » est devenu une œuvre classique, lue de tous, et *Louise*, en dehors de l'Allemagne, n'est plus connue que par les traités de littérature. Il n'en a été fait en France qu'une seule traduction, à peu près oubliée, celle de Griffet de la Baume, qui remonte à 1801.

M. Simon ne croit pas que cet oubli soit mérité. Outre les descriptions charmantes qu'on rencontre à chaque page, l'œuvre est animée d'un bout à l'autre de ce grand esprit de tolérance du XVIII^e siècle, qu'il est toujours utile et salutaire de faire revivre.

Voici deux passages extraits de la traduction de M. Simon. Ils appartiennent à la première idylle : *la Fête dans la forêt* :

« Mais la jeune fille, pendant que Charles insistait pour partir, saisit le bras du jeune homme, et, en tournant l'écluse bruyante du moulin, ils dirigèrent leurs pas joyeux vers la vallée couverte de gazon. Serrée contre les jambes de la jeune fille, flottait la robe blanche, relevée de nœuds roses. Une gaze de soie enveloppait traîtreusement le sein et les épaules. Sur la poitrine, brillait un bouton de rose. L'aimable

visage était abrité par un chapeau de paille fine, couronné de bluets. Les boucles d'une noire chevelure, retenue négligemment par un ruban rose, se jouaient au vent et miroitaient aux rayons du soleil. La main potelée sortait toute blanche de la brune manchette, éventant de temps en temps la figure avec un éventail de soie. Le bras gauche reposait sur le bras du jeune homme, et un frisson de volupté traversa le cœur de celui-ci lorsqu'il sentit jouer dans sa main les jolis doigts chauds de la jeune fille. Respirant avec peine et silencieux, il serrait la petite main tendrement. C'est ainsi qu'ils marchaient tous deux à travers l'herbe et les fleurs.

» Les grillons chantaient tout autour. Et comme honteux, les jeunes gens se perdaient dans leurs rêveries, craignant de rencontrer le regard l'un de l'autre, et parlant peu. Lorsque, enfin, après de fréquents soupirs, ils eurent traversé la vallée, ils arrivèrent près de la haie, à l'endroit où la source, sortant du sable rouge et marécageux, roule avec plus de paresse entre les roseaux et les joncs. Appuyée sur la main du jeune homme, la jeune fille sauta, craintive, sur les pierres qui étaient posées là pour les voyageurs ou pour ceux qui, dans les temps secs, suivaient ce chemin pour aller à l'église. Elle sautillait, prenant soin que la vase ne touchât le bord de la robe, et poussant des cris de fillettes à chaque grenouille qui montrait la tête.

» La voici qui entre dans le sentier, soulevant le pied avec précaution par dessus la haie. La cheville se montre découverte; mais vite elle ramasse sa jupe, et franchit la barrière comme une biche.

» Ils montèrent ensuite, à travers les noi-

setiers, le sentier humide qui se déroule en biais entre les vieux érables.

» Arrivée en haut, la jeune fille aux doigts de rose respira vivement et dit : — Arrêtons-nous un instant. Le cœur me bat. Oh ! la douce fraîcheur qui vient du lac, et qu'autour de nous le paysage est souriant ! Voici, s'étendant en longs et larges rubans, d'un vert tantôt foncé, tantôt clair, des champs de blé agités par le vent et émaillés de fleurs aux mille couleurs ! Oh ! quel mouvement ! comme le seigle se balance dans une vapeur verdoyante ! Là-bas, sous les arbres, le village, si gracieusement assis près du ruisseau serpentant, et le clocher avec son horloge au cadran brillant ! Là-haut, derrière les châtaigniers, le château tout blanc ! A la lisière des prés, les bœufs fauves ! Et la cigale, avec quelle confiance elle circule au milieu d'eux ! Plus loin, l'éclat azuré du lac enveloppant la colline boisée ! Voici des rangées de paysans ramassant le foin, en voilà qui coupent le blé ! Et nous ici, entourés de froment, au milieu du bourdonnement des abeilles diligentes ! Regardez autour de vous, enfants, et réjouissez-vous.

.....
» Les yeux brillent, la conversation s'anime ; les visages trahissent la plus légère émotion. Et surtout le tien, jeune fille aux tendres sentiments. Ainsi, le léger nuage qui couvre l'azur du ciel change de physionomie selon le souffle capricieux des zéphirs.

» Le vieillard lance des pointes malicieuses à Louise, qui se serre contre lui avec des regards émus, et le bon père, caressant les joues de rose de la jeune fille, dit en sou-

riant : « Enfant, ta joue brûle comme du feu. Cela n'est pas désagréable à regarder, à la vérité; cependant, à cause du courant d'air, mets quelque chose de plus à ton cou. On se refroidit si vite. Mais la jeune fille lui baisa avec amour les mains, et répliqua : — « Tu nommes courant d'air la fraîcheur qui souffle doucement à travers les ormes du rivage et agite à peine un de mes rubans ! Tu aimes à plaisanter, papa ! La chaleur n'est pas forte du tout. Nous avons marché lentement, nous reposant souvent à l'ombre. Je suis si joyeuse, mon père ». A cela tu répondis, vénérable pasteur de Grunau : « Oui, ma fille chérie, moi aussi je suis joyeux ; joyeux comme les oiseaux qui chantent dans la forêt, ou comme l'écureuil qui saute dans les branches autour de ses petits.

» Il y a dix-huit ans aujourd'hui que Dieu me donna ma chère, mon unique enfant, si intelligente, si pieuse, si obéissante. Comme le temps passe ! Dix ans à venir, quel lointain horizon ! Mais comme l'espace diminue, lorsque nous regardons en arrière. C'était hier, me semble-t-il, que j'errais inquiet dans le jardin, arrachant des feuilles et priant, jusqu'à ce qu'enfin arriva la joyeuse nouvelle qu'une fille nous était née.

» Le Tout-Puissant nous a envoyé depuis maintes choses, le bien et le mal. Le mal était un bien aussi : Car c'est pour notre bien que Dieu trace les voies mystérieuses de la destinée, et le salut sort fleurissant d'une racine amère. Te rappelles-tu, femme, un jour qu'il a plu après une longue sécheresse. Louise sur le bras, je me promenais avec toi dans le jardin, respirant l'air frais. L'enfant tendit le bras vers l'arc-en-ciel bi-

garré et m'embrassa, en disant : « Papa ! »
oh ! c'était des fleurs qui tombaient du ciel.

» Oui, Celui qui a placé au ciel l'arc de sa grâce, jette du haut de son séjour des fruits, afin que nous les cueillions avec reconnaissance et amour filial.

» Quand je pense au Père, mon cœur se soulève et se gonfle de sympathie pour nos frères qui demeurent autour de nous, sur la surface de la terre. Ils sont de forces et d'intelligences diverses. Mais tous sont les enfants du même père ; tous se nourrissent du même lait. L'ombre s'étend sur la terre, et l'un après l'autre, ils cherchent le repos sur la couche discrète que Dieu a bénie.

» Le murmure du vent, le bruit de la goutte qui tombe, apporte de doux rêves. L'homme dort ; il se réveille au matin fortifié et rempli de courage. O félicité, quand le matin sacré nous réveille tous ! Nous apprenons alors que Dieu n'a pas égard aux personnes, mais que, dans toutes les nations, celui qui le craint et fait le bien est agréable au rémunérateur ! O béatitude céleste, nous tous qui avons fait le bien dans la mesure de nos forces, et qui avons tenu ferme le flambeau du progrès, nous nous réjouissons. Nous nous réjouissons avec Pierre, avec Moïse, avec Confucius, avec Homère dont le cœur est plein d'amour, avec Zoroastre, avec Socrate, qui mourut pour la vérité, et aussi avec le noble Mendelssohn !

» Celui-là n'aurait jamais crucifié le Divin.

» — Non, il ne l'aurait pas fait, répondit le noble et modeste Walter. Mais il y a des prêtres, aujourd'hui comme jadis, qui poursuivent de leurs menaces tous ceux auxquels Dieu a donné la mission de délivrer

l'esprit des liens de l'arbitraire. Il est révoltant qu'un enfant se croie l'enfant élu, l'enfant unique, parce que, moins rebelle à comprendre le langage figuré du père, il a été plus facilement éclairé de la lumière crépusculaire de la raison. Je me révolte quand il poursuit jusque dans la tombe les frères qui, à la suite de Socrate, ont gravi les hauteurs de l'humanité, ou bien quand il insulte, martyrise et tue l'adolescent encore dans le doute, et l'homme plus instruit qui comprend l'enseignement mystérieux avec un sens différent.

» On me raconta récemment une légende :

« Un mort de Mayence vient un jour à la porte du ciel. Il frappe et s'écrie : « Ouvrez ». Saint Pierre entrebaille la porte et demande : « Qui est là ? » L'autre, montrant son billet d'absolution, répond avec brusquerie : — Je suis un chrétien de la confession catholique, la seule qui donne le salut. — Assieds-toi là sur le banc, dit saint Pierre en fermant la porte.

» Vint ensuite un mort de Zurich. Il frappe et crie : Ouvrez. — Qui es-tu ? demande l'apôtre. — Je suis un chrétien de la confession calviniste, la seule qui donne le salut. — Là bas, sur le banc, dit saint Pierre.

» Vint ensuite un mort de Hambourg ; il frappe et crie : Ouvrez. — Qui es-tu ? demande l'apôtre. — Je suis un chrétien de la confession luthérienne, la seule qui donne le salut. — Là bas, sur le banc, dit saint Pierre, en refermant la porte.

» Voici donc nos adversaires paisiblement assis l'un à côté de l'autre. Et pleins d'admiration, ils virent le soleil, la lune et les étoiles, malgré un désordre apparent, se mouvoir dans une harmonie merveilleuse.

Ils entendirent aussi, dans un chœur composé de milliers de voix, les peuples et les anges chanter des Alléluias, et ils respirèrent le parfum des fleurs de la vie. Et leur cœur se souleva d'une indicible ferveur, et ravis, ils s'écrièrent, dans un chant sublime : — Nous croyons tous à un seul et même Dieu.

» Et tout à coup les portes s'ouvrirent avec fracas, et l'éther s'illumina d'une clarté dorée. Pierre apparut et dit avec un sourire bienveillant : Avez-vous réfléchi, enfants frappés de folie ? Venez donc.»

» C'est ainsi que le vénérable pasteur et le noble Walter épanchèrent leurs cœurs sous l'azur du ciel qui embrasse tout. Le souffle du Dieu vivant planait sur eux.

» Mais le vieillard inclina ses regards vers le sol et resta quelques instants immobile et plongé dans ses pensées. Puis il secoua la tête avec gravité. Une larme tremblait à sa paupière. Tous se turent et le regardèrent émus.

» Et d'une voix forte, le messager de la parole divine s'écria : « Aimez-vous, dit le Seigneur ; tolérez-vous en frères ! Mais l'intolérance, peste infernale, conduit à l'abîme.»

M. BRUN donne lecture d'une pièce de poésie intitulée : *l'Oiseau*, dans laquelle il généralise les idées gracieuses qu'il avait déjà exprimées dans sa pièce : *le Rossignol*.

M. AURÈS termine la séance en commu-

niquant les dernières pages et les nouvelles conclusions du mémoire qu'il a rédigé, conjointement avec M. Alb. Michel, sur l'inscription du grand fronton du Nymphée de Nîmes, reconstitué dans la cour du Musée archéologique (*Etat de la question*).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 6 mai 1882.

Présents : MM. GAIDAN, *président* ; Dumas, Aurès, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Faudon, Bolze, Carcassonne, Michel, abbé Ferry, Boyer, de Montvaillant, Dardier, Clavel, Simon, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques adressées à l'Académie pendant la dernière semaine, dont suit la liste :

Atti della R. Accademia dei Lincei, avril 1882.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, nos 9 et 10, mars et avril 1882.

Revue des Langues romanes, avril 1882.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, n° 10, 1881, et 1882, n° 1.

Revue des travaux scientifiques, t. II, n° 4.

Société des Sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, bulletin nos 21, 22 et 23.

Société d'agriculture, sciences et arts de

l'arrondissement de Valenciennes, janvier et février 1882.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, février 1882.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1880, t. XIII, 2^e bulletin.

Revue Savoisienne, n^o 3, mars 1882.

Le Monde inconnu, n^{os} 31 et 32, 1882.

5 feuilles du *Bulletin du Comité de l'Art chrétien*, comprenant une partie du Bullaire de Saint-Gilles.

M. J. GAIDAN, qui avait accepté la mission de rechercher les noms géographiques usités dans les langues et patois du Midi, pour répondre à la demande de M. Elisée Reclus, transmise par la société de géographie de Bordeaux, a dressé la liste de ces expressions locales, qui pourraient entrer dans le catalogue en préparation; d'où résulte la note suivante qui sera adressée à la Société géographique de Bordeaux :

Les noms géographiques à introduire dans la langue française sont en petit nombre dans notre dialecte, si l'on ne veut avoir recours qu'aux termes qui n'ont pas leurs équivalents en français.

Patois languedocien : Nîmes et ses environs :

Acol = *faisso*. — Bandes de terrains en pentes, soutenus par un mur ou revêtement.

Adré. — La partie d'une montagne à l'exposition du Midi.

Avès = *ubac*. — Le revers d'une montagne ou la partie tournée au Nord.

Apens. — Penchant d'une montagne.

Avén. — Ouverture naturelle d'une cavité profonde où l'on entend longtemps le bruit des pierres qu'on y jette. Le français a évent, source qui jaillit d'une profondeur, c'est le contraire d'Avén.

Baouiri. — Précipice profond creusé par des ravines.

Bari. — Mur d'enceinte d'une ville ou d'un fort.

Bre, — Brec — Bren — Brèco. — Dépression sur le faite d'une montagne. — Brèche, ébréché.

Coumbo. — Vallée rocheuse entre des collines.

Espinàou. — Lieu plein de buissons ou de halliers, d'où Epinal — (ville) — makis.

Penno — Penne. — Chaîne de montagne, voir Apennin.

Sere — sierra. — Mont isolé, séparé d'un autre par un pli de terrain ou une vallée.

Tap. — Argile ou glaise, jaune ou blanche.

Tribies — trivies. — Carrefour où aboutissent trois chemins — de trivium.

Tuco — tuque. — Caboche, la cime ou le sommet arrondi d'un mont. En vieux français, tuquet.

Tucoulet. — Butte ou tertre, petite élévation.

Vauborgne. — Valborgne, vallon rétréci, obscur.

Vaumale. — Valmale — mauvais vallon, escarpé, solitaire.

Vau grand. — } Grande vallée.
Vau magno. — }

Viro vouto. — Sinuosités d'une rivière, d'un chemin.

Vaouri. — Le même que baouri. — Ravin profondément creusé par les eaux.

Vabre. — Vabre, Nom propre, ravin.

NOTE.

Lede, cingle, taillante — adoptés par la Société de géographie — n'appartiennent pas à notre dialecte.

—
Nous avons *lec* et *leco*, pierre et amas de pierres. — Exemple : les rochers exploités en carrière, sur la route d'Alais, où les protestants allaient entendre le prêche. *Lec* est celtique. — Cromlech. On dit ici : les rochers de Lecque. J'ignore si *lede* a quelque rapport d'origine avec *lec*, — et si *tailante* ne signifie pas roche taillée, (pierre ancise — *petra incisa*) par la nature, ou de la main des hommes.

—
M. le docteur PUECH fait hommage à l'Académie d'un portrait photographié du docteur Razoux, d'après un tableau original qui existe à l'Hôtel-Dieu de Nîmes.

L'Académie adresse à M. Puech des remerciements pour ce don intéressant.

A cette occasion, M. le Secrétaire rappelle que l'album affecté à la réunion des portraits des membres de l'Académie attend encore un grand nombre d'images de nos confrères, et prie les membres présents de vouloir bien contribuer à combler ces lacunes.

La parole est donnée à M. l'abbé FERRY, qui présente un compte rendu de l'œuvre considérable que M. l'abbé Fabre, curé de Champigny, correspondant de l'Académie, a consacrée à l'étude de la *Jeunesse de Fléchier*.

M. LIOTARD, sur l'indication d'un catalogue de vente de la librairie Voisin, de Paris, s'est rendu acquéreur d'une pièce écrite sur parchemin, ayant trait à l'histoire locale ; c'est une ordonnance de paiement formulée au profit d'un maçon, pour l'exécution de menus travaux à l'ancien château royal de Nîmes, transmise par le seigneur de Vilar, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, au trésorier de la sénéchaussée, Jean d'Estampes.

M. Liotard communique cette pièce intéressante, dont le texte est ainsi conçu :

« Raymond, seigneur de Vilar, chevalier, conseiller et chambellan du Roy, nostre seigneur, et son sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, à honorable homme Jehan d'Estampes, trésorier dudict seigneur en la dicte sénéchaussée, salut.— Nous vous mandons et expressement enjoignons que des deniers de vostre recepte vous payez, baillez et délivrez à Barthelemi Arondel, maçon, habitant de Nîmes, la somme de vingt livres quinze sols tournoys, laquelle nous lui avons taxée et ordonnée, taxons et ordonnons par les presentes, pour certains œuvres et réparations par lui fetes ou chastel royal de Nîmes, — c'est assavoir pour faire à l'entrée dudict chastel ung pont de pierre, de bonne pierre de taille maçonnée à chaux et sablon en manière de voulte bien et souffisamment comme plus à plain est contenu es lettres

certificatoires de maistre Symon de Beau-
jeu, maistre des œuvres royaulx de nostre
dicte senechaussée données le dernier jour
de may l'an mil quatre cent cinquante deux,
et par rapportant ces présentes ensemble
les dictes lettres certificatoires avec quit-
tance sur ce souffisant du dict Barthelemi
Arondel, tant seulement la dicte somme de
vingt livres quinze sols sera allouée en vos
comptes et rabatue de vostre dicte recepte
partout où il appartiendra.—Donné à Nimes
le deuxième jour de juing, l'an mil quatre
cent cinquante deux.

» (Signé) GUARRET. »

*(Une échancrure au bas de la pièce à droite
semble indiquer que le sceau a été enlevé.)*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la
séance est levée.

Séance du 20 mai 1882.

Présents : MM. Faudon, *vice-président* ; Salles, Bigot, Tribes, Brun, Verdier, Puech, Pelon, Bolze, Carcassonne, Doze, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques reçues pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XVIII, 3^e série, 1881.

Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne, t. IV, 2^e partie.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, t. XV, 1881.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1882, n^o 1.

Annuaire de la Société philotechnique, 1881.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{er} trim. 1882.

Les Voix de la Patrie, 5^e année, n^o 79.

Le Monde inconnu, n^o 33, 14 mai 1882.

Antiquités et Monuments du département de l'Aisne, 4^e partie, par M. Edouard Fleury.

—
M. Ed. Flouest, membre honoraire, fait hommage d'une notice sur les marques de tâcherons qu'il a recueillies dans la chapelle de l'abbaye de la Corroierie, commune de Lenglay (Côte-d'Or). -- Ce travail a été inséré dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*.

—
M^{me} veuve Serre propose à l'Académie l'acquisition de l'histoire de l'abbaye d'Obazine (Corrèze) et de la photographie du tombeau de Saint-Etienne, fondateur de cette abbaye, dans l'intérêt d'une œuvre philanthropique établie dans ces anciens bâtiments.

L'Académie exprime le regret de ne pouvoir répondre favorablement à cette demande.

—
L'Académie procède, après l'expiration du délai réglementaire, à l'élection de trois associés-correspondants :

Sont nommés dans cette catégorie :

MM. Tavernier, conseiller à la Cour d'appel d'Aix ;

l'abbé Magnen, curé de Caissargues ;

Dax, docteur-médecin à Sommière.

—
L'ordre du jour appelle la communication

des lectures qui devront être faites dans la séance publique du 27 mai.

M. Gaidan s'est excusé, à cause d'une indisposition, de ne pouvoir se rendre à la séance de ce jour.

M. le docteur Puech donne lecture du compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1881, qui reçoit l'approbation de la Compagnie

M. BIGOT donne lecture d'une nouvelle fable inédite en patois, imitée de La Fontaine : *La Granouyo et lou Rat*.

M. SIMON, chargé d'un rapport sur le mérite des œuvres classiques de M. Gauguet, s'exprime ainsi :

« Dans une de nos dernières séances, vous m'avez fait l'honneur de me charger de l'examen des ouvrages que M. Gauguet, éditeur à Paris, nous a envoyés à l'appui de sa candidature au titre d'associé correspondant de l'Académie.

» Ces ouvrages se composent de 24 petits volumes, mal imprimés sur du mauvais papier, et traitant, d'une façon tout à fait élémentaire, des matières de notre enseignement public.

» Ce sont des recueils de dictées, de fables, de morceaux choisis, de problèmes, des abrégés d'histoire romaine, d'histoire de France, etc.

» Je n'ai pu y rencontrer, pour juger leur auteur, ni originalité, ni science, ni méthode, ni la moindre connaissance des principes pédagogiques modernes.

» M. Gauguet est libraire, et il compose de petits livres de classe pour son commerce. Ce système est plus avantageux pour lui que s'il avait à payer des auteurs com-

pétents. Mais il devrait se contenter de cet avantage, et ne pas vouloir ajouter aux bénéfices du négociant les honneurs réservés généralement à l'homme de lettres ou au savant.

» M. Gauguet, cependant, est très désireux de ces honneurs, et il paraît, d'après l'indication de sa carte de visite, que plusieurs sociétés savantes l'en ont jugé digne.

» C'est qu'il leur a probablement fourni d'autres titres que ceux que nous avons eus sous les yeux. Ceux-là, en effet, nous semblent absolument insuffisants, et nous vous proposons, Messieurs, de ne pas prendre en considération la demande de M. Gauguet.»

L'Académie adopte les conclusions du rapporteur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance publique du 27 mai 1882.

Présents : MM. GAIDAN, *président* ; J. Salles, Aurès, Bigot, Brun, Ginoux, Verdier, Gouazé, Puech, Faudon, Bolze, Doze, Michel, abbé Ferry, Boyer, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; Goudard, *membre non résidant* ; Q. des Rivières, *membre honoraire* - abbé Magnen, *associé correspondant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

M. le Maire de Nimes prend place avec les membres du bureau, à côté de M. le Président.

M. le Préfet du Gard, qui avait manifesté l'intention de présider la séance, s'est fait excuser au dernier moment.

—
La séance, tenue dans la grande salle des délibérations du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, a été ouverte devant une nombreuse assemblée, par le discours de M. Gaidan, président d'année, dont le sujet était la vie et les œuvres de M. Saint-Jean, auteur de diverses poésies des genres lyrique et dramatique, dont M. Gaidan a fait apprécier la haute valeur par la lecture de nombreux fragments. Les lectures ont eu lieu ensuite suivant le programme qui avait été dressé pour la circonstance :

M. le docteur Puech a présenté le compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1881.

Il a été procédé ensuite à la distribution des médailles d'argent attribuées par l'Académie, au nom de la Municipalité, aux personnes qui, depuis le mois de mai 1881, avaient fait des dons de fragments antiques au musée lapidaire de la ville.

Ces médailles ont été distribuées par M. le Maire aux ayants-droit, dans l'ordre suivant :

A M. Remezy-Viala, pour 2 têtes sculptées et divers objets d'ornementation ;

A M. Allié, pour une inscription romaine ;

A M. Stephen Barry, pour une inscription commémorative de 1666 ;

A M. Estève, de Beaucaire, pour divers fragments ;

A M. Camnal aîné, pour une inscription romaine ;

A M^{me} Granier-Molines, pour une inscription du moyen âge.

—

M. le Secrétaire-perpétuel a rendu compte, en exprimant les regrets de l'Académie, du résultat absolument négatif du concours ouvert en 1880, en vue d'un prix à décerner en 1882, sur une question d'économie commerciale (nos rapports avec l'Amérique et la diminution de nos importations aux Etats-Unis).

Il a ensuite fait l'annonce des deux Concours en instance :

Le premier, sur une question d'histoire locale (prix pour 1883) ;

Le deuxième, sur une question agricole,

intéressant aussi le département du Gard (prix pour 1884).

M. le pasteur Dardier a donné lecture d'une lettre adressée par l'abbé Valette, prieur de Bernis, au pasteur Jacob Vernes, de Genève, contenant des renseignements intéressants sur Voltaire et Angliviel de la Beaumelle, auxquels il a ajouté un commentaire déjà apprécié par l'Académie.

La séance a été terminée par la lecture de deux pièces de poésie :

L'Empoisonneuse (Locuste), de M. Phil. Vigne.

La Granouyo et lou Rat, fable patoise inédite de M. Bigot.

Séance du 3 juin 1882.

Présents : MM. le docteur PUECH , *président*, en l'absence du président et du vice-président titulaires ; Dumas, Brun, Verdier, Gouazé , Bolze, Doze, Michel, de Montvilliant, Dardier, Bondurand, Clavel, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire dépose et énumère les publications périodiques reçues par l'Académie, pendant la dernière quinzaine, conformément à la liste qui suit :

Memorie della Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena, t. XX, 1^{re} et 2^e parties.

Atti della R. Accademia dei Lincei, avril 1882.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1879-1880 et 1881.

Recueil de l'Académie des jeux floraux. Toulouse 1882.

Bulletin of the Museum of comparative zoology at Harvard college, vol. XIX, n^{os} 6, 7 et 8.

Bulletin de la Société d'agriculture, in-

industrie, sciences, arts et lettres de l'Ardèche, t. II, 2^e série, 1881.

Bulletin de la Société académique hispano-portugaise de Toulouse, 1881, nos 3 et 4.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, t. XI, 2^e série, 1^{re} livraison.

Revue des langues romanes, t. VII, mai 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, mars et avril 1882.

Bulletin de la Diana, t. II, nos 3 et 4.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, t. XXXIII, avril 1882.

Catalogue de la bibliothèque de la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

Les Voix de la Patrie, nos 81 et 82.

Le Monde inconnu, nos 34, 35 et 36, 1882.

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage :

De M. Goudard, membre non résidant : un supplément à sa *Notice sur les Médailles de la colonie de Nîmes, à pied de sanglier* ;

De M^{me} Léontine Goirand, dite la félibresso d'Areno, un volume de pièces patoises sous le titre : *Li Risent de l'Alzoun* ;

De M^{lle} Emma Saint Jean, par l'intermédiaire de notre président, Jean Gaidan, au nom de la famille :

Un exemplaire de chacun des ouvrages de son frère, Alexandre Saint-Jean, savoir :

Traduction des Odes d'Horace et la Tragédie des Lacédémoniennes, 1 vol.

La Bataille de Castillon, trilogie en vers (épisode de la guerre de Cent-Ans), 1 vol.

Dominique de Gourgues, drame en cinq actes, 1 vol.

Synédise, drame légendaire en trois actes, avec prélude, intermède et épilogue, 1 vol.

M. le Secrétaire communique 1° une lettre de la famille Creissels, de Millau, faisant part de la mort de M. Auguste Creissels, lauréat du concours de poésie, ouvert l'année dernière, pour sa pièce *le Lion captif*. — A ce propos, M. le Secrétaire donne lecture d'une appréciation du mérite littéraire de M. Creissels, qui accompagne l'éloge de son volume de sonnets intitulé : *les Tendresses viriles*.

2° Deux dépêches ministérielles : L'une réclamant : les propositions de l'Académie au sujet du programme des questions à soumettre au prochain Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. — La réponse étant attendue à Paris pour le 5 juin, l'Académie reconnaît avec regret qu'il est trop tard pour s'en occuper.

L'autre, rappelant la demande faite d'un résumé de l'histoire de notre Société depuis sa fondation. — M. Michel, qui s'était chargé de rédiger une notice dans ce sens, déclare qu'il va s'en occuper sans retard.

M. LIOTARD fournit quelques observations sur le contenu du volume de l'*Annuaire de la Société philotechnique pour l'année 1880*. —

Il signale particulièrement quelques pièces gracieuses de poésie : *l'Echelle descendante*, par M. Jullien ; *le Ballon*, par M. Manso ; *la Nuit blanche*, monologue par M. Caristie Martel ; et parmi les pièces en prose : *Une ambassade de France en Turquie, sous Henri IV*, par M. Elie de Biran ; *Une petite nouvelle relative à Guillaume Penn*, par notre confrère et doyen M. Roux-Ferrand ; une notice sur une singulière géographie dite : *Les délices de la France*, publiée au xvii^e siècle par Savinien d'Alquié.

M. DARDIER fait connaître quelques pièces inédites du siècle passé, concernant un protestant de notre ville qui fut condamné aux galères pour avoir assisté à une assemblée religieuse ; il se nommait Honoré Turges et a été l'aïeul maternel de M^{me} Dumas-Amalric, grand'mère de notre vénéré confrère M. Alphonse Dumas.

L'assemblée surprise est célèbre dans les annales nimoises et dans celles du protestantisme français, à cause de l'échange de prisonniers qui se fit entre François Fabre, qui avait déjà été pris par les soldats, et son fils Jean (*l'honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire), qui avait pu s'enfuir à temps, mais qui revint sur ses pas et obtint du sergent, à force d'instances, la faveur d'être emmené à la place de son père.

Quel est précisément le lieu où se tint cette assemblée ? On sait que ce fut aux environs de Nîmes et le 1^{er} janvier 1756. Quant à l'endroit même, l'opinion générale désigne le site pittoresque de Lèque ou Léco, popularisé par le tableau de Boze et la gravure de Henri Quet, et qui a été complètement changé depuis, par l'exploitation des ro-

ches environnantes comme carrières de pierres à bâtir.

M. Dardier examine cette question de topographie, qui peut avoir pour quelques-uns autant d'intérêt que la question de savoir au juste le point où Annibal a passé le Rhône avec ses éléphants et son armée, il y a vingt et un siècles, en marchant contre Rome, car il s'agit ici d'un acte héroïque de piété filiale accompli par un enfant de la cité, il y a cent vingt-six ans.

Il y a de bonnes raisons pour ne pas accepter l'emplacement traditionnel : il était trop près des remparts ; il ne concorde pas avec certains détails donnés par Jean Fabre dans son autobiographie, en particulier celui-ci, que les prisonniers marchèrent « à travers champs *l'espace d'une heure* ; » ils venaient donc de plus loin que Lèque ; enfin, d'après le jugement, le lieu où se tint l'assemblée était « dans un vacant situé au terroir et taillable de Nismes, appelé Calignier. »

C'est donc dans quelque petit vallon des bords du Cadereau de Vaqueiroles, et non de celui d'Alais, qu'il faut chercher l'emplacement. M. Dardier estime que ce doit être près de la grotte des Fées (Baumo das Fadas), où déjà une réunion religieuse avait été dispersée dans la nuit du 14 au 15 janvier 1720 ; vingt-cinq hommes avaient été envoyés aux galères ou déportés en Amérique, et vingt femmes déportées aussi en Amérique ou mises à la Tour de Constance.

Honoré Turges et Jean Fabre furent jetés dans la prison du Fort. La ville entière, même les catholiques, s'émurent en leur faveur. D'instantes démarches furent faites auprès du duc de Mirepoix, commandant

du Languedoc. Mais celui-ci mit à leur libération une condition impossible, à savoir que Paul Rabaut sortirait du royaume ; ni les prisonniers ni le pasteur n'acceptèrent cette condition.

M. Dardier donne quelques extraits curieux et intéressants de lettres inédites qu'il a trouvées à la Bibliothèque du Protestantisme français, place Vendôme, à Paris, et qui prouvent que, parmi les personnes qui s'intéressèrent aux deux prisonniers, il faut mettre l'Evêque de Nîmes, l'illustre et charitable Becdelièvre. Mais rien n'y fit ; la loi était formelle, et ils furent condamnés, le 12 mars 1756, « de par le Roy », aux galères perpétuelles ; et les protestants de la ville durent payer 3,000 livres d'amende « au profit de Sa Majesté, » et 987 livres 1 sol 3 deniers, « à quoi ont été liquidés les fraix faits à l'occasion de ladite assemblée. »

M. Dardier ne dit rien des souffrances que ces malheureux eurent à supporter aux galères ; ce sujet est trop connu. Mais il parle de leur libération. Elle vint pour Jean Fabre le 21 mai 1762, grâce aux démarches de quelques officiers français qui s'intéressèrent à lui et obtinrent son congé directement du duc de Choiseul, ministre de la marine, à l'insu de Saint-Florentin et des bureaux de la secrétairerie d'Etat.

Honoré Turgès fut libéré quelques mois après Fabre ; ses fers tombèrent le 30 août 1762. Et M. Dardier attribue sa libération, non à une « puérile revanche », que Saint-Florentin aurait voulu prendre sur son collègue Choiseul, mais à une supplique admirablement rédigée et très touchante que M^{me} Turgès (Claire Sabatier) adressa au ministre d'Etat, et dont lecture est faite à l'Acadé-

mie. La supplique n'est point datée, mais elle doit être du mois de juin.

En finissant, M. Dardier montre à ses confrères un dessin, lavis à l'encre de Chine, représentant la scène de l'échange des prisonniers, et qui peut être attribué à Duplessis - Bertaux. L'artiste s'est donné quelque licence dans la composition de son tableau ; mais Fabre père et le sergent sont parfaitement réussis. L'œuvre doit dater de la fin du dernier siècle, entre 1780 et 1790, alors que le drame de *l'Honnête criminel*, tout mauvais qu'il est cependant, était joué sur tous les théâtres de France et provoquait un attendrissement universel.

M. de Montvaillant communique à l'Académie un volume, petit in-18, imprimé récemment à Anduze, et qui est un véritable chef-d'œuvre typographique. C'est la réimpression d'un ouvrage de Jean Calvin, intitulé : *La vraie façon de réformer l'Eglise chrestienne et appointer les différens qui sont en icelle*, par Jean Calvin. L'original est des plus rares. Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque du Protestantisme français, en un petit in 18 ; un autre est entre les mains de M. Vielles, pasteur à l'asile du Bon-Secours, à Anduze. L'honorable aumônier devait naturellement concevoir l'idée d'en faire profiter les esprits cultivés.

Cet ouvrage eut trois éditions en latin, l'année de sa publication. Il en eut deux en français, et a été imprimé à Genève par *Antoine Rebul*, en 1559.

L'édition nouvelle, conçue dans le style de l'œuvre originale, sort des presses de M. Castagnier, imprimeur à Anduze ; elle a été imprimée à la main, le 20 décembre

1881, et tirée à 200 exemplaires. D'une exécution remarquable, elle est digne de figurer à côté des produits les plus méritants des ateliers en renom de Paris.

Cette réimpression fait l'éloge du praticien habile qui en est l'auteur, comme elle honore le bibliophile érudit qui en a conçu l'idée et qui a présidé à sa confection. L'œuvre est précédée d'une préface où M. Vielles, en termes élevés, rend hommage à la puissance de dialectique du grand réformateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 17 juin 1882.

Présents : MM. J. GAIDAN, *président* ; Tribes, Brun, Verdier, Gouazé, Faudon, Bolze, Carcassonne, Michel, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 3 juin est adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques reçues par l'Académie pendant la dernière quinzaine, dont suit la liste, savoir :

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 5^e série, t. I.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mars 1882.

Boletin del Ateneo Barcelonès, janvier, février et mars 1882.

L'Investigateur, mars et avril 1882.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, de juin à décembre 1881.

Revue Savoisiennne, n^o 4, avril 1882.

Revue épigraphique du Midi de la France,
par M. Allmer, n° 17.

Atti della R. Accademia dei Lincei, mai
1882.

Revue des travaux scientifiques, t. II,
n° 5.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de
Picardie*, 1882, n° 1.

Le Monde inconnu, juin 1882, n° 37.

*Discours de M. Jules Ferry à la réunion
générale des Sociétés savantes.*

Revue de l'histoire des religions, 3^e an-
née, t. I^{er}, janvier et février 1882.

Annales du Musée Guimet, t. II, III et IV.

M. de Montvaillant fait hommage à l'Académie d'une brochure qu'il vient de publier sur Claude Brousson (1647-1698), et dont il lui a précédemment des extraits. Tiré à 200 exemplaires, cet ouvrage a été édité par E. Dentu, à Paris; il est accompagné d'un *fac-simile* d'autographe et du portrait du courageux missionnaire nimois, dessiné par M. Clavel, professeur à l'École de dessin de la ville de Nîmes, d'après le tableau du peintre hollandais Bronkhorst (1693), donné au musée de Nîmes par M. d'Arbaud-Jouques.

L'Académie a reçu les lettres de remerciement de MM. Tavernier, Dax, abbé Magnen, récemment affiliés à la Compagnie au titre d'associé-correspondant. Elle a reçu également une invitation pour participer, par l'envoi d'un délégué, à la onzième session de l'association pour l'avancement des sciences, qui se tiendra cette année à la Rochelle, du 24 au 31 août.

M. Alb. MICHEL fait part à l'Académie d'une découverte archéologique intéressante, relatée comme suit :

« Le 27 mai dernier, les ouvriers employés à la construction du chemin de fer de Remoulins à Beaucaire, ont découvert dans la tranchée dite des Cannelles, près Beaucaire, à 50 mètres de la route nationale n° 99 d'Aix à Montauban, un tombeau romain en pierre de taille et mesurant 0,60 par 0,40 orienté vers le levant. Il est en parfait état de conservation, et le mobilier funéraire qu'il contenait a été apporté à Nîmes, où nous avons pu le voir dans les bureaux de M. Valentin, ingénieur de la Compagnie.

» Ce mobilier consiste :

» En : 1° *Une urne* funéraire en verre, en parfait état de conservation, et contenant encore des ossements incinérés. — Ce vase mesure 0,21 centimètres de haut sur 0,20 c. de large ; le verre est complètement irisé. — Il est fâcheux seulement que le couvercle manque ; il est probable qu'il aura été brisé au moment de la découverte ;

» 2° *Un guttus* de forme très-élégante, en verre très-mince. — Cet objet, dont nous n'avons pas de similaire dans les vitrines de notre musée, mesure 0^m11 c. de haut sur 0^m08 c. dans sa partie la plus large ;

» 3° *Un verre* en très-bon état, très-mince ; il a 0^m07^c5 de haut sur 0^m07 de large ;

» 4° *Une ampulla* en verre irisé, de 0^m12 de haut sur 0^m05 de large ;

» 5° *Une fiole* à parfum, de 0^m11 de haut sur 0^m05 de large à la base ;

» 6° Un petit *sinus* en terre cuite, 0^m04^c5^m de large sur 0^m05 de haut ;

» 7° Des fragments de *fusus* ou fuseau en ivoire, ce qui nous fait supposer que les

ossements renfermés dans l'urne de verre sont ceux d'une femme ;

» 8° Enfin, des fragments d'une *lampe funéraire* en terre, dont il est assez difficile d'indiquer le sujet.»

J'espère que les démarches que je fais en ce moment détermineront la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée à faire hommage de tous ces objets à notre musée d'archéologie.

» 9° Corne de Renne, trouvée dans la tranchée nord du souterrain de Comps, au droit de l'auberge de la Roche de Comps, à 1^m50 de profondeur dans la terre.»

M. MICHEL signale, en outre, une inscription qu'il croit inédite et qui se trouve à Calvisson. Elle est ainsi conçue :

D. M. Aux Dieux manes de Titus Ebu-
T. EBVRII rius Terentius.

TERENTII Son épouse Primula a élevé ce
PRIMVLA-VXOR tombeau de ses deniers.

DE SVO Nous ne possédons dans notre
musée aucune inscription de
Terentius.— Ce nom ne nous est
connu que par un Terentius
Viator, qui se trouve à Gemens,
près de Vienne.

(V. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 234.

Le monument de Calvisson offre cela de curieux, qu'en dessous de l'inscription le lapicide a sculpté une pince et un marteau de forgeron, pour indiquer la profession du défunt.

M. DARDIER fait hommage à l'Académie, de la part de M. Charles Sagnier, d'une photolithographie reproduisant une page inédite des papiers d'Antoine Court à la Bibliothèque publique de Genève (n° 17, t. II, p. 179).

On y voit les signatures des 31 prisonnières protestantes qui étaient à la Tour de Constance, le 23 février 1740. Ces signatures sont apposées au bas d'un reçu de divers objets que ces malheureuses venaient de recevoir de leurs coreligionnaires de France ou de l'étranger.

La reproduction est absolument exacte, et n'était le papier moins jauni, on croirait avoir sous les yeux l'original lui-même.

Parmi ces 31 prisonnières, il y en avait 8 qui étaient de Nîmes : Marguerite Maury, femme de Pierre Chabanel, marchand de soie ; Jacquette Paul, femme de Michel Blanc ; Antoinette Cabiach, femme de Pierre Pasquier ; Suzanne Daumazon, femme de Barthélemy Mauran ; Catherine Rouvière, veuve de Jean Marcel ; Suzanne Bousige, femme de Pierre Bourret ; Marie Robert, femme de Jacques Frisol, de Saint-Césaire-lès-Nîmes ; Elisabeth Michel, femme d'Antoine Jullian, une aïeule de MM. Flaissier frères ; Olympe Liron, veuve de Jacques Rigoulet. Elles étaient presque toutes enfermées depuis 1730 ; elles avaient été prises à l'Assemblée qui se tint au mas des Crottes, le 27 mars de cette année.

Quelques-unes de ces pauvres femmes ne furent délivrées qu'en 1768, par le prince de Beauvau.

Deux d'entre elles sont surtout célèbres : celle qui signe *Fialaisse*, Isabeau Menet, de Beauchastel en Vivarais, femme de François de Fiales, qui fut rendue folle à son père, le 3 mars 1750. C'est une ancêtre de l'une des plus honorables familles de Genève, celle de M. Alexandre Lombard. Et l'autre prisonnière illustre est Marie Durand, correspondante de Paul Rabaut, qui

avait été enfermée en 1730 « pour le ministère de son frère », Pierre Durand, qui fut exécuté à Montpellier.

Voici le relevé de cet intéressant mémoire.

- 155 cânes... Refoulé en 31 pièces de 5 cânes chacune.
- 400 livres... Lard salé en 32 pièces.
- 220 id. ... Ris du Levant.
- 100 id. ... Savon blanc.
- 320 id. ... Huile d'olive faisant 16 cannes.
- 16 id. ... Poivre en 32 paquets.
- 2 id. ... Coton filé en 32 paquets.
- 2 id. ... Fil à coudre.
- 31 ... Paires patins.
- 31 cannes, 5 pans refoulé pour les enfants.

Il y avait alors, en effet, deux enfants enfermés avec leurs mères dans la Tour de Constance : l'enfant d'Isabeau Menet et celui de Suzanne Daumezon. Et les petits souliers qu'on a trouvés, il y a deux ans, au bas d'une meurtrière remplie de balayures et de gravois, doivent avoir appartenu à ces chers petits êtres.

Ce reçu confirme ce que nous savions déjà, à savoir que les frais d'entretien et de nourriture de ces détenues étaient à leur charge ou à la charge de leurs coreligionnaires. Le pain lui-même était payé « par le fermier de la régie des biens des religieux condamnés ou fugitifs du royaume », comme le montre un document publié par M. Charles Sagnier, dans *la Tour de Constance*. C'était donc par abus de langage qu'on disait quelquefois à leur égard qu'elles « mangeaient le pain du roi. » C'était leur

pain à elles qu'elles mangeaient ou celui de leurs amis.

M. LIOTARD communique à l'Académie quelques-unes des pièces les plus remarquables contenues dans le volume de poésie patoise dont M^{me} Léontine Goirand a bien voulu nous faire hommage.— M. Gaidan se joint à M. Liotard pour faire apprécier, par la lecture de quelques morceaux choisis, les mérites de la felibresso d'Areno.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 1^{er} juillet 1882.

Présents : MM. J. GAIDAN, *président* ;
Dumas, Bigot, Brun, Verdier, Bolze, Car-
cassonne, Michel, de Montvaillant, Dardier,
Bondurand, Clavel, Simon, *membres rési-
dants* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin
est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publica-
tions adressées à l'Académie pendant la
dernière quinzaine, savoir :

*Bulletin de la Société des sciences histo-
riques et naturelles de l'Yonne*, 1881,
t. XXXV.

*Annales de la Société académique de
Nantes et du département de la Loire-Infé-
rieure*, 1881.

*Mémoires de la Société des Antiquaires de
Normandie*, 3^e série, t. X, 30^e de la collec-
tion.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de
Normandie*, t. IX et X.

*Travaux de l'Académie nationale de
Reims*, 1880-1881, n^{os} 1 et 2.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, t. IV.

Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, t. X^e, XI et XII.

Bulletin de la Société philomathique de Paris, t. V, 1880-1881.

Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes savoisiennes, 1881.

Rapport de la Commission des antiquités de la France sur les ouvrages couronnés en 1880.

Romania, t. XI.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes, 1881, n^o 12, et 1882, n^o 1.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Les Voix de la patrie, n^o 83, 5^e année.

Le Monde inconnu, 2^e année, n^{os} 38 et 39.

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage :

Étude sur les médaillons contorniates, par M. Charles Robert.

Mes folies, poésies par M. Raoul Flandin.

Poésies bretonnes, par M. Joseph Rousse, de Nantes.

Rapport sur le sucrage des vins avec réduction des droits, par M. J.-B. Dumas.

—

L'Académie a reçu l'annonce de plusieurs concours ouverts par diverses sociétés correspondantes :

Par la *Société académique de Nantes*. — Sujets divers se rattachant principalement à l'histoire de la Bretagne;

Par la *Société d'émulation du Jura*. — Poème à l'occasion de l'inauguration de la statue de Rouget de l'Isle;

Par la *Société philotechnique de Paris*. — Concours poétique en l'honneur de la science sans sujet déterminé; prix fondé par Auguste Martin;

Par l'*Académie d'Amiens*. — La vie et les œuvres de Boucher de Perthes.

L'Académie reçoit en outre l'invitation d'envoyer des délégués au Congrès archéologique, qui tiendra sa 49^e session en 1882, à Avignon.

L'ordre du jour appelle la communication par M. Michel du résumé de l'histoire de notre Académie, dont la rédaction lui a été confiée, en exécution d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. MICHEL donne lecture de cet exposé sommaire, qui comprend les faits les plus intéressants de l'histoire de notre Compagnie pendant les deux premières périodes : depuis sa fondation par lettres patentes de Louis XIV, 10 août 1682, jusqu'à sa suppression, ainsi que toutes les Sociétés savantes, par décret de la Convention du 8 août 1793;

Et depuis sa reconstitution, par arrêté préfectoral du 25 thermidor an IX, jusqu'à la reprise de son ancien titre d'Académie de Nîmes, en 1878.

La lecture de la fin de ces documents est renvoyée à une prochaine séance.

Séance du 15 juillet 1882.

Présents : MM. Faudon, *vice-président* ; Brun, Verdier, Carcassonne, Michel, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Dautheville, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Faudon, occupant le fauteuil de la présidence, en l'absence de M. Gaidan, se félicite de cette circonstance qui l'appelle à souhaiter la bienvenue à M. Dautheville, son collègue à la Cour d'appel, dernier membre nommé à la date du 5 mars 1882, et qu'une indisposition avait empêché jusqu'à ce jour de prendre séance.

M. le président Dautheville remercie l'Académie d'avoir bien voulu l'affilier à la Compagnie, au titre de membre résidant.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications reçues par l'Académie pendant la dernière quinzaine, qui comprennent :

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2^e série, t. XX, 1^{er} trim. 1882.

Bulletin de la Société d'études d'Avallon,
19^e année, 1878.

*Bulletin des Séances de la Société nationale
d'agriculture de France*, 1882, n^o 2.

*Bulletin de la Société d'agriculture, in-
dustrie, sciences et arts du département de
la Lozère*, mai 1882.

*Bulletin de la Société d'agriculture, scien-
ces et arts de Poligny*, 1882, n^{os} 3 et 4.

Revue des Langues romanes, juin 1882.

Revue de l'Histoire des Religions. —
Annales du Musée Guimet, t. V, n^o 2, mars
et avril.

L'Inoestigateur, journal des études his-
toriques, mai et juin 1882.

Revue savoisienne, n^o 5, du 31 mai 1882.

Le Monde inconnu, n^{os} 40, 41 et 42, juillet
1882.

Académie d'Hippone, compte-rendu de
l'assemblée générale du 17 juin 1882.

*Société des sciences, agriculture et arts
de la Basse-Alsace*, t. XVI, 1882, 1^{er} fasci-
cule.

Le volume de poésies de M. Rousse, de
Nantes, est remis à M. Brun, qui veut bien
se charger d'en présenter prochainement
une appréciation.

La parole est donnée à M. Bondurand,
qui fait part à l'Académie du contenu d'un
curieux volume compris parmi les manus-
crits de la Bibliothèque de la ville :

« Parmi les manuscrits latins de la Bi-
bliothèque de Nimes, le plus intéressant au

point de vue paléographique est celui qui porte le n° 13,729. Il est de petit format, relié en bois, composé de feuillets de parchemin, et a une patine vénérable. L'écriture est du xiii^e siècle. Elle est assez régulière, mais d'une extrême finesse, et compliquée d'un grand nombre d'abréviations. Tous les signes en usage au moyen âge y sont représentés.

» Le fond ne le cède pas à la forme pour l'intérêt. Il s'agit d'une « somme des cas de conscience », *summa de casibus*, écrite par le frère Raymond, de l'ordre des Frères-Prêcheurs ou Dominicains, pour aider les confesseurs « dans le jugement des âmes au tribunal de la pénitence. »

» Le frère Raymond divise sa somme en trois parties, qui concernent les crimes contre Dieu, les crimes contre le prochain, et les prêtres. Il y ajoute un traité sur le mariage, ayant reconnu que cette institution donne lieu à une foule de doutes et de perplexités « *in foro penitentiali* ». De nombreuses citations des auteurs sacrés témoignent de son érudition.

» La simple lecture de la table des matières, dont les intitulés sont parfois très-piquants, annonce un ouvrage curieux au point de vue de l'histoire de la psychologie.

» Au début, l'auteur invoque le Christ, la Vierge et la bienheureuse Catherine. Il prie le lecteur de tenir compte de ses bonnes intentions, et de ne pas le déchirer par des paroles empoisonnées, « *lingua toxicata non mordeas* ». Il ouvre son livre III en se félicitant d'avoir mené à bien les deux précédents, ce qui n'était pas une petite affaire.

» Au xiv^e siècle, ce manuscrit fut relié, et une peau fleurdelysée recouvrit les plats du

bois de la façon qu'on voit encore. En même temps, le possesseur de l'ouvrage écrivit la table des matières dont j'ai parlé sur des feuillets de parchemin préalablement effacés ou palimpsestes, et qui avaient contenu au XIII^e siècle des prières en vieil italien, dont il reste des traces. On était si pauvre à cette époque, qu'on était réduit à gratter d'anciens parchemins pour s'en servir à nouveau. Le même désir d'économiser dut le faire profiter d'un feuillet laissé presque tout entier en blanc, avant le livre du mariage, pour y écrire des vers latins rimés. Ce furent les démêlés des pères et des frères convers de l'abbaye de Grandmont en Limousin, qui échauffèrent la verve poétique de cet inconnu, et lui inspirèrent des vers aussi mauvais que possible, mais curieux pour l'histoire des idées.

» Dans tous les couvents, les convers tendaient à secouer le joug des pères, et se signalaient par les audaces de leur mise. On les appelait *barbus* (barbati).

» Le *Chronicon Laurishamense* les peint ainsi :

« Le peuple leur a donné le sobriquet de
» *barbus*, parce que leur longue barbe, dé-
» ployée sur leur poitrine, les rend hideux
» et hérissés. Ils ont les mœurs et la barbe
» des boucs. Ce sont les spectres des tragi-
» ques. Pour obtenir la faveur du vulgaire,
» ils se font un visage austère, se rasent le
» haut de la tête, de manière à former une
» courbe d'une grande régularité, et portent
» d'immenses chaussures (probablement
» les souliers à la poulaine, dont la pointe
» avait 50 centimètres de long) avec des
» chasubles longues et vastes. Tous ceux

» qu'ils croient riches, ils les saluent le front
» bas. *Grâce, La paix soit avec vous, Bene-*
» *dicite, Croyez-nous*, mille *Pater noster* ;
» voilà ce que vous enverra ce troupeau,
» avec des pardons par centaines. Ils ba-
» laient le pavé avec leur barbe, afin que
» la plèbe mobile les croie les vrais servi-
» teurs de Dieu. Mais ils se montrent faux
» et vains, etc.».

» Les statuts des Prémontrés (Dist. 4, cap. II) portent ceci : « Dans les églises où
» les convers sont rebelles au point de ne
» vouloir point porter des capes grises et
» des barbes réglées, qu'on ne reçoive pas
» de nouveaux convers jusqu'à ce que les
» anciens aient accepté la cape grise et
» réglé leur barbe ». (Voir Ducange, v^o *Barbatus*.)

» Les *barbus* de Grandmont tenaient la tête parmi ces révoltés, et leur insolence avait nécessité plusieurs diplômes du roi Jean. Ils jetèrent hors du couvent les pères ou docteurs, et prirent l'autorité. Notre poète latin les flétrit en gémissant et prodigue ses métaphores : le ciel, la terre et la nature sont dans la stupeur, la lumière marche à reculons, Caïn a tué Abel, la queue passe avant la tête, les jolies femmes sont méprisées par les laides, etc., etc.

» Le relieur se servit, comme feuillets de garde pour la fin du manuscrit, de deux feuillets de parchemin, dont il coupa la partie supérieure. Ils sont très-précieux pour la philologie romane, car ce sont les débris d'un recueil de formules médicales écrit au XIII^e siècle. On y trouve la composition d'onguents et d'emplâtres pour les blessures et les plaies, ainsi qu'un breuvage contre les scrofules. Entre les nombreuses plantes

recommandées figurent le souci, la pivoine, le lierre, le chou rouge, le chanvre, la garance, l'opoponax, le millepertuis, les roses sauvages et la primevère.

» La litharge d'or, diverses résines, la myrre, l'encens et le vert-de gris entrent dans la recette de l'« *emplauſt a tota nafra* » et *a trayre ferre o fust o tota outra qual que tu vuelas* » (emplâtre pour toute blessure et pour tirer fer ou bois ou toute autre chose que tu voudras).

» La poix navale, la pâte de corail rouge et le vin blanc figurent dans l'« *emplauſt a tota nafra de tot lo cors* ».

» Pour un certain onguent, il faut un demi-quart de lait d'une femme qui nourrisse un garçon, « *met i de lach de femna que noyrisca mascle $\frac{1}{2}$ quart* ».

» Enfin, l'huile de vers de terre (*oli de lumbricæ*), le fumier d'abeilles (*las orduras del brusc de las abelas*), le sang de bouc (*cen de boc*), et l'inévitable corne de cerf brûlée (*la pols de cornu servi ust*) ne sont pas oubliés.

» Parmi les titres d'emplâtres, celui-ci ne manque pas d'originalité : *Emplaust a traire os cranei, que vol dire de la testa, quan es trincat, ses lezio*.

» On le voit, le manuscrit 13,729 offre plus d'un genre d'intérêt et méritait d'être signalé ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

... de la séance du 15 juillet 1882.

Séance du 29 juillet 1882.

Présents : MM. Faudon, *vice-président* ; Bigot , Brun , Verdier , Bolze , Michel, Dardier, Clavel, Dautherville, *membres résidents* ; abbé Azais, Q. des Rivières, *membres honoraires* ; Ch. Liotard , *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 juillet est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt et l'énumération des publications périodiques reçues à l'Académie pendant la dernière quinzaine, qui comprennent, savoir :

Atti della R. Accademia dei Lincei, mai 1882.

Bulletin de la Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, 3^e et 4^e trimestres 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var, t. V, 2^e livraison.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, 1^{er} trimestre 1882.

Revue des travaux scientifiques, t. II, n° 6.

Bibliothèque de l'école des Chartes, 1882, livraisons 1, 2 et 3.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1882 (juillet).

Bulletin de la Société protectrice des animaux, avril 1882.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1882, n° 2.

Bulletin de la Société de Borda, à Dax, 2^e trimestre 1882.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 15^e année 1881.

Les Voix de la Patrie, 1882, n° 85.

Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution, 1881.

Le Monde inconnu, juillet, n° 43.

M. BRUN présente le rapport suivant sur un volume de poésies de M. Rousse, de Nantes :

« Nous voudrions vous dire quelques mots d'un livre de poésies que M. Rousse, un poète breton, nous a envoyé, et qu'il intitule *Poésies bretonnes*. Toutes ces poésies ne sont pas des poésies bretonnes, comme semble l'indiquer le titre. Beaucoup d'entre elles sont tirées de sujets étrangers et reflètent les souvenirs que l'auteur a recueillis dans différentes villes qu'il a visitées soit en France, soit dans d'autres parties de

l'Europe. Il se divise en quatre genres de poésies distincts classés sous des titres également distincts, qui sont : *Au pays de Retz, Poèmes italiens et bretons, Cantilènes, Souvenirs et Légendes*. L'ouvrage est magnifiquement édité, et dénote que l'auteur est riche. Toutes ces poésies sont en général médiocres. Elles ne révèlent pas un grand talent. Elles manquent d'éclat et d'imagination. Ce ne sont que des pièces écourtées, qui commencent à peine leurs sujets et qui ne les finissent pas. On voit que l'imagination du poète n'a pas eu de ressources pour les achever. Cependant, elles ne sont pas vulgaires. L'auteur fait assez bien le vers et écrit avec assez d'élégance. On les lit avec plaisir à cause de leur variété et des anciens souvenirs de la Bretagne qu'elles contiennent. Nous avons lu le volume jusqu'au bout, et nous l'avons lu sans fatigue. On aime toutes ces petites pièces qui ne fatiguent pas et qui intéressent par la vivacité de leurs sujets. Un grave défaut qu'on peut reprocher à l'auteur, c'est l'insuffisance de la rime. Cela tient à la stérilité de son esprit. L'auteur n'est pas un grand poète et n'en a pas la prétention. Il nous dit quelque part dans sa préface qu'il n'a écrit que pour employer les loisirs de l'oisiveté à laquelle le condamne une maladie dont il est atteint. Aussi, toutes les poésies de M. Rousse sont tristes. On ne peut pas exiger d'un poète qu'il soit gai, quand il souffre. Il y règne une douce mélancolie qui ne déplaît pas. M. Rousse aime à chanter surtout les ruines solitaires des vieilles abbayes et des vieux manoirs de son pays, dont la tristesse concorde avec celle de son âme. Il aime à nous chanter aussi les rivages abruptes de

l'Océan, où viennent se briser éternellement ses vagues irritées que soulève la tempête. Il n'a eu garde d'oublier la tombe de Châteaubriand assise sur un îlot stérile, à laquelle il décerne l'hommage d'une de ses pièces. Toutes les pages du livre de M. Rousse respirent le profond amour qu'il porte à sa chère Bretagne. Il la chante avec plaisir, et c'est elle qui lui a inspiré ses plus belles poésies. Tous les poètes qui ont chanté leur patrie ont été réellement inspirés. C'est qu'on aime cette terre natale à qui nous devons le bienfait de la vie. La Bretagne avait été déjà chantée par Brizeux, que M. Rousse a voulu imiter. Il s'était illustré en la chantant, et peut-être il fût mort inconnu, s'il ne l'eût pas aimée. M. Rousse n'a pas été aussi heureux. Il ne l'a pas chantée avec le même bonheur, mais il n'en a pas moins fait une œuvre de mérite.»

M. Brun fait suivre ce rapport de quelques citations.

M. CLAVEL a reçu communication de M. GAIDAN d'un petit drame, qui pourrait former un chapitre d'une nouvelle ornithologie passionnelle; il en donne lecture à l'Académie :

« Dans un jardin qui n'est séparé du mien que par la rue, de mauvais drôles de quinze à seize ans massacrent tous les petits oiseaux. La loi sur la chasse, et la défense de chasser en temps prohibé, ne peuvent les atteindre, ils sont chez eux dans leur enclos; pour la loi morale, ils l'ignorent, car ils assassinent, sans pitié, rouges-gorges, fauvettes, hirondelles et rossignols, dans la

saison des nids et des amours, au mois d'avril, au mois de mai, au mois de juin. L'autre jour, ils ont atteint une des hirondelles qui ont leur nid sous mon toit. Ils ont tué la joie et la grâce de mon enclos.

» Les petits hirondeaux venaient d'éclore. J'en avais acquis la preuve aux débris de leurs frêles coques, rejetées hors du nid, et je l'eusse deviné à l'empressement plus grand du couple à butiner. J'avais, ce jour-là, suivi avec bonheur les allées et venues plus fréquentes de mes hirondelles, leur va-et-vient incessant. Je les avais vues encore toutes deux, dans les clairs rayons du couchant, évoluer et croiser leur vol sur mes amandiers et sur mes pins ; mais à la nuit tombante, une seule était revenue au nid ! Les coups de fusil des jeunes meurtriers, n'avaient pas cessé de se faire entendre jusqu'au soir.

» Avant de me coucher, à dix heures, je m'assurai qu'une seule hirondelle veillait au nid. Le lendemain, leur gazouillis, si fin, si doux, si expressif, ne salua pas l'aube ; mon hirondelle était là, muette, accroupie encore sur le nid. Qui pourrait dire ce que souffrait cette petite âme ? et ce qu'elle pensait dans son abandon ? Se formait-elle une idée des lois fatales et toujours indifférentes de la nature ? Avait-elle une conscience quelconque de la méchanceté des hommes, ces fléaux des êtres inférieurs ? Quoi qu'il en soit de cette obscure clarté, qui pénètre et qui guide les plus humbles de la création, le devoir pour elle était évident, inéluctable ; il fallait sauver cinq petites créatures, gorger cinq petits becs qui s'ouvraient à peine, et la voilà à l'œuvre ; et d'aller et de venir, passant et repassant, comme un éclair, de

l'espace à ses nourrissons ; et toute la journée, et sans repos, taciturne, tout entière à sa tâche, cueillant au vol les rares mouches ; seule, seule toujours !

» Le soir venu, elle se percha un instant sur les supports en fer de la galerie : elle semblait interroger la nue, et penchait de côté sa petite tête brune, comme pour écouter et voir si un secours ne lui venait pas du ciel. Dans le plus profond de l'azur, les grands martinets seuls passaient et se poursuivaient.

» Le jour tomba tout à fait ; je la vis s'établir sur sa nichée. Elle me parut triste, et j'étais triste comme elle.

» Le lendemain matin ne fut pas accueilli non plus par des gazouillements joyeux. Elle était à l'essor dès cinq heures, allant et venant silencieuse, se penchant sur les hirondeaux et repartant soudain. Je ne la quittai pas des yeux. Pendant ces deux jours, je n'ai eu de pensée que pour cette frêle créature. Suffira-t-elle à sa tâche, me disais-je ? Un soleil ardent, un grand vent, une absence complète d'humidité ne font pas abondance de mouches et d'insectes ailés ; elle s'épuisait visiblement ; la recherche était ardue et le butin petit.

» Vers cinq heures du soir, elle se percha comme la veille sur les fers de la galerie, s'y reposa quelques instants, tourna et retourna son petit front sombre, puis s'élança, piqua une tête dans l'azur, où je la vis disparaître. J'attendais, elle ne revenait pas. Une heure se passa ainsi, et j'étais dans les transes.

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture.

» Oui, mais à la condition qu'on ne tue

pas leur mère avant qu'ils puissent eux-mêmes se la procurer.

» Mes réflexions n'étaient pas gaies, et j'aurais mal mené ces sots enfants, qui méritaient d'être maudits de Dieu et des mères.

» Tout à coup, un vol d'hirondelles tourbillonna autour de moi : elles plongeaient, se relevaient et pépiaient dans une agitation excessive, se poursuivaient et s'engouffraient sous l'arceau, allaient au nid, y regardaient, puis de nouveau tourbillonnaient avec des cris ardents, dont le sens n'était plus un mystère pour moi, et qui signifiait clairement : Quel malheur ! et comment cela est-il arrivé ? Ah ! les pauvres petits ! l'émotion, l'anxiété, ne cessaient pas, ni les évolutions, ni les commentaires ; car c'était bien des commentaires, et le présage de quelque grave résolution de cette douce gent ailée.

» Peu à peu, le calme se fit, les nouvelles venues s'éloignèrent, revinrent et disparurent définitivement ; une seule resta avec la mienne, le couple était reconstitué. Il se mit à l'œuvre aussitôt. J'étais émerveillé.

» Le soir venu, l'une était sur le nid, l'autre accrochée sur l'un des côtés. Je m'endormis avec l'espoir que les hirondeaux seraient sauvés.

» Cette histoire a une suite ; mais pour aujourd'hui, je veux en rester là, et m'en tenir à cet exemple si remarquable de résignation au malheur inconnu qui la frappe, d'une pauvre bestiole, qui ne s'abandonne pas et qui va jusques au bout de ses forces, et à vous laisser dans l'esprit le spectacle touchant de ces facultés plus divines qu'humaines, de comprendre et de partager les souffrances d'autrui ; de ce désir visible de

les alléger, que nous offre ce peuple charmant, commensal de nos cieux et de nos habitations, auquel l'homme, ce roi de la création, doit peut-être le développement du sentiment familial, et les premières notions de confraternité.

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.
a dit le poète ; et l'apôtre a dit à son tour :

Aimez-vous les uns les autres.

» Mais l'oiseau l'avait démontré dès les premiers jours du monde, et nous l'enseigne encore.

M. DARDIER attire l'attention de ses confrères sur une publication dont la direction a été confiée à M. Alfred Franklin, de la Bibliothèque Mazarine, et qui paraît à la librairie Fischbacher, à Paris. C'est la reproduction *fac-simile* des gravures exécutées, en 1569 et 1570, par Tortorel et Perrissin, accompagnée de notices historiques. Les planches sont toutes reproduites de la même grandeur que les originaux, au moyen de l'héliogravure.

Le recueil primitif se composait de quarante planches, gravées sur bois et sur cuivre, avec des légendes explicatives. Mais on ne connaît pas un seul exemplaire qui soit complet, ni deux exemplaires qui soient pareils ; et par contre, on possède certains feuillets imprimés en cinq ou six exemplaires différents, avec des légendes diverses et en langues différentes (français, allemand, latin, anglais, italien). Il faut conclure de ces curieuses particularités, que ces feuillets furent rapidement enlevés à mesure qu'ils sortaient de presse, et que,

dispersés dans toute l'Europe, on n'eut pas le temps d'en former des volumes. Il y eut aussi des contrefaçons, allemandes et surtout hollandaises, soit contemporaines, soit postérieures.

Les gravures originales étaient devenues une rareté bibliographique, que les amateurs s'arrachaient à prix d'or. Leur reproduction est donc la bien venue.

Dix livraisons ont déjà paru :

La Mercuriale tenue aux Augustins, à Paris, le 10 juin 1559, à laquelle assista Henri II ;

Même sujet, différemment traité : dans un carré, à droite, Anne Du Bourg et quatre autres conseillers sont emmenés à la Bastille ;

Le tournoi où le roi Henri II fut blessé à mort, le 30 juin 1559 ;

Anne Du Bourg brûlé à Saint-Jean en Grève, le 21 décembre 1559 ;

L'assemblée des Trois-Etats tenue à Orléans, au mois de janvier 1561, en présence de François II, Catherine de Médicis, Michel l'Hospital ;

Le massacre fait à Cahors, en Quercy, le 19 novembre 1561 ;

La troisième charge de la bataille de Dreux, où le prince de Condé fut pris, le 19 décembre 1562.

On ne connaissait jusqu'à ces derniers temps que les noms des graveurs : Perrissin et Tortorel ; on pouvait croire même qu'ils étaient les auteurs des dessins. Mais un nom nouveau vient d'être mis en lumière par M. Henri Bordier, dans la seconde édition de la *France protestante* (t. III, p. 451 et suiv.) : c'est celui du Flamand Nicolas Castellin, de Tournai, qui, fuyant la persé-

cution espagnole, vint s'établir à Genève, où il fut reçu bourgeois le 29 novembre 1566. C'est lui qui fut le compositeur, l'artiste qui a conçu et exécuté les tableaux au lavis ou en peinture, d'après lesquels les graveurs ont travaillé. M. Bordier a fait cette intéressante trouvaille dans les minutes des notaires genevois des années 1500 à 1700, dont il a fait faire l'analyse par un de nos compatriotes, M. Jean-César Auquier.

Quelle est la valeur artistique et historique de ces belles planches ? — L'auteur n'a probablement assisté à aucune des grandes scènes qu'il a représentées. Comme il le dit lui-même dans un Avis aux lecteurs, il a « recueilli le tesmoignage de ceux qui y ont esté en personne, et qui les ont veues, lesquelles sont pourtraites à la vérité. » Ces « tesmoins oculaires lui ont sans aucune passion, dit-il plus bas, fidèlement récité toutes les circonstances et occurrences » de ces scènes. C'est donc par approximation qu'il a dessiné, sous la dictée de renseignements oraux fournis plus ou moins de temps après les événements. Et certes, il pouvait en trouver pour toutes les tragédies de la France dans cette Genève où fourmillaient des fugitifs de toutes nos provinces ; mais tous leurs efforts de mémoire ne pouvaient aboutir qu'à de simples à peu près.

Au reste, l'art lui-même, à cette époque, ne se prêtait pas à l'exactitude matérielle et minutieuse que nous voulons aujourd'hui. Ainsi, un corps d'armée est représenté par une douzaine de fusiliers ; les vues de villes, Orléans, Poitiers, Nîmes, Bourges, laissent beaucoup à désirer. On peut signaler des dates fausses et des inexactitudes assez graves.

Mais il ne faut pas demander à l'artiste autre chose ni plus que ce qu'il a voulu donner. Or, il a voulu simplement parler aux yeux de ses lecteurs et provoquer dans leur esprit l'indignation dont son âme était pleine au sujet de ces guerres, troubles et massacres qui remplissaient la patrie d'épouvante et de sang. Et il faut avouer que sous ce rapport il a parfaitement réussi ; la multiplicité des tirages en fait foi.

Deux livraisons seront particulièrement intéressantes pour notre cité : la 30^e, qui nous donnera la triste et honteuse scène de la *Michelade*, en 1567 ; et la 41^e : la surprise de la ville de Nîmes par les Huguenots, dans la nuit du 15 novembre 1569.

Chaque livraison est accompagnée d'une notice historique, signée de littérateurs et historiens compétents : c'est un nouvel attrait pour cette publication, car on apprend à mieux connaître, sous tous ses aspects, ce seizième siècle si passionné, si violent, si plein de choses et de contrastes, et que sa richesse même rend parfois embrouillé et confus.

La dernière livraison contient une étude singulièrement attachante de M. Charles Lenient sur les pamphlets politiques entre 1550 et 1570. Et comme complément à cette étude, M. Franklin a reproduit, *in extenso*, l'*Épître envoyée au Tigre de la France* (1560). On ne connaît qu'un exemplaire de cette plaquette, réquisitoire indigné et terrible contre le cardinal de Lorraine, rugissant comme son titre même, et qui est l'œuvre d'un jurisconsulte français, patriote et protestant, François Hotman. C'est *le seul* qui ait échappé à ces bûchers nombreux, que le cardinal allumait pour anéantir le livre et

ceux qui le possédaient. Le savant bibliographe J.-C. Brunet l'acheta 200 fr. en 1834, et il le tint sous un globe de verre pendant 33 ans. A sa mort (1867), il fut acheté 1,400 fr. pour la Bibliothèque de la ville de Paris par M. Haussmann, alors préfet de la Seine : c'était 200 fr. par page, car la plaquette n'en a que sept.

Et une seconde fois ce livre a échappé au feu. Pendant que l'Hotel de Ville brûlait, le 24 mai 1871, et que l'incendie dévorait la Bibliothèque qu'il renfermait, le célèbre pamphlet était entre les mains d'un bibliophile bien connu, M. Charles Read, qui l'a publié en 1875.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 4 novembre 1882.

Présents : MM. GAIDAN, *président* ; J. Salles, Aurès, Bigot, Brun, Ginoux, Dombre, Puech, Faudon, Bolze, Doze, Michel, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Dautheville, *membres résidents* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 29 juillet est lu et adopté.

L'Académie n'a pas tenu de séance en août, à cause du grand nombre de membres absents. — Elle reprend ses travaux à l'époque de la rentrée réglementaire, en novembre.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications des sociétés correspondantes, qui se sont accumulées pendant la longue période des vacances, et qui sont détaillées ci-après :

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 1880-1881.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, 1881-1882.

Annales de l'Institut national agronomique, n° 5, 4^e année, 1879-1880.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, t. XX, 1881.

Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier (section des lettres), t. VII, 1^{er} fascicule, 1882.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, t. XXII et XXIII, 1880-1881.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Béziers, 8^e année, 1880.

Mémoires de la Société éduenne, nouvelle série, t. X.

Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, t. VII.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, n^o 42.

Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, t. XV, 2^e partie.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des sciences, t. XXV.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des lettres, t. XX.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, table des matières, de 1845 à 1881.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. XII, 1879-1880.

Atti della R. Accademia dei Lincei, juin 1882.

Mémoires de l'Académie des sciences,

des lettres et des arts d'Amiens, 1881, 3^e série, t. VIII.

Bulletin de l'Académie delphinale, 3^e série, t. XVI, 1880.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 25^e volume.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1879.

Notice historique sur la Société des Antiquaires de la Morinie et sur ses travaux, par M. Dramard.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XX.

Bulletin de la Société des beaux-arts de Caen, 6^e vol., 4^e cahier.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 2^e année, n^{os} 8, 9, 10, 11 et 12.

Revue de l'Histoire des Religions. Annales du musée Guimet, 3^e année, t. V, n^o 3, mai et juin.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, t. II, 1^{er} semestre 1882.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXIII, n^o 3.

Bulletin of Museum of comparative zoology, Cambridge, juin 1882.

Bulletin de la Société philotechnique du Maine, 1^{er} fascicule.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, t. XL.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Smur, 17^e année 1880.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXIII, 1882, juin.

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux, 1881.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, t. XVI, 1882, 2^e et 3^e fascicule.

Répertoire des travaux historiques, année 1882, n^o 3.

Bulletin de la Société d'études d'Avallon, 20^e et 21^e année, 1879-1880.

Société nationale d'agriculture de France. — Séance publique du 19 juillet 1882.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1880-1881.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 3^e série, 3^e vol., 1^{er} fascicule.

Journal des Savants, mai, juin et juillet 1882.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1882, n^{os} 4 et 5.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, juin et juillet 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, juillet et août 1882.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1882, n^o 2.

Recueil des Mémoires et documents de

l'Académie de la Val-d'Isère, 3^e vol., 8^e livraison.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 31^e année, avril, mai et juin 1882.

—
L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage :

Explorations géologiques dans le Gard, par M. Mingaud.

Notice sur Bagnères-de-Bigorre, par M. le docteur Bourdel, associé correspondant.

Le Plateau des Coirons (Ardèche), et ses alluvions sous-basaltiques, par M. Torcapel, ingénieur à la compagnie P.-L.-M.

—
M. le Ministre de l'instruction publique annonce qu'il a reçu les 155 exemplaires de nos mémoires pour 1881, destinés aux Sociétés correspondantes, et qu'ils ont été transmis par ses soins aux intéressés.

Des communications de Metz et de Mâcon annoncent l'ouverture de concours dans ces deux villes, provoquant des travaux se rapportant essentiellement à l'histoire locale, et dont les sujets ne peuvent être traités que dans un rayon peu étendu.

—
Le comité des fêtes internationales latines (jeux floraux), qui ont été célébrées en mai 1882 à Forcalquier et à Gap, patronne la publication d'un compte-rendu de ces fêtes en deux volumes, qui sont signalés aux amateurs de la littérature méridionale.

—
Une nouvelle société, fondée au Mans,

sous le titre de *Société philotechnique du Maine*, sollicite, en échange de son bulletin dont elle envoie le 1^{er} fascicule, l'octroi de celui de notre Académie.

L'Académie répond favorablement à ce désir

Le cercle de Gafsa (Tunisie) sollicite aussi, par l'intermédiaire du commandant du 110^e d'infanterie, président du dit cercle, l'envoi de quelques publications de l'Académie, se fondant sur le défaut de ressources intellectuelles de cette lointaine résidence d'un détachement de notre armée. — M. le Président de l'Académie est autorisé à répondre à ce désir dans la limite du possible.

M. le Ministre de l'instruction publique transmet le programme imprimé des questions d'histoire et de philologie, qu'il désire voir traitées à la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Un comité exécutif de l'Académie de Raffaello, à Urbino, provoque des souscriptions pour l'érection d'une statue au divin maître dans la dite ville, en 1882. — La liste est déposée sur le bureau de l'Académie.

M. le Secrétaire fait part à l'Académie de la perte d'un de ses correspondants, M. le baron Gaston de Flotte, de Marseille, qui nous intéressait particulièrement par sa participation à la publication partielle de la correspondance de J. Reboul.

M. BONDURAND offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Georges Edon, professeur au lycée Henri IV, une *Restitution du chant dit des Frères Arvales* (1). M. Edon, sachant combien l'épigraphie est en honneur à Nîmes, a voulu nous faire connaître la solution qu'il a donnée à un problème vainement abordé par Lanzi, Hermann, Grotefend, Klausen, Mommsen, Havet et Bréal.

Le chant des Frères Arvales est intercalé dans une inscription du temps d'Héliogabale.

Cette inscription est le compte-rendu des cérémonies que célébra le collège des Arvales, en 218. Elle est gravée sur une table de marbre, en capitales mêlées de cursives, et présente de nombreuses incorrections et des mots complètement dénaturés.

Entre les mains des épigraphistes les plus exercés, la méthode ordinaire était restée impuissante à résoudre les graves difficultés que présentait ce texte.

Le mérite de M. Edon est d'avoir trouvé une méthode neuve et originale. Il a eu, en effet, l'idée de mettre à contribution les données paléographiques tirées des inscriptions cursives de Pompéi. Il s'est en outre aidé de quelques vers où Ovide, au v^e livre des *Fastes*, cite le chant des Lémuries. Une fois dans la bonne voie, il a fait œuvre de haute critique épigraphique : Il a établi avec une rare sagacité les responsabilités de chacun dans la corruption du vieux chant Lémural. Au III^e siècle, on ne comprenait déjà plus bien les formes archaïques des textes

(1) Cette brochure est extraite de l'ouvrage intitulé : *Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire*. Paris, librairie classique Eugène Belin.

sacrés. Le feuillet (*libellus*) que recevait chacun des Frères Arvales pour lire le chant qu'il avait à dire, était écrit en cursive par un scribe ignorant des vieilles formes, et qui laissait indécises celles des lettres cursives qui pouvaient se confondre avec d'autres lettres du même alphabet. Le lapicide grava son inscription d'après un de ces feuillets. Il ajouta ses propres erreurs à celles du scribe, et voilà comment le chant Lémural nous est arrivé si défiguré.

M. Edon l'a restitué d'une façon magistrale et en a donné une interprétation qui a attiré sur lui l'attention des épigraphistes les plus distingués.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 18 novembre 1882.

Présents : MM. Faudon, *vice-président* ;
Dumas, J. Salles, Aurès, Bigot, Brun,
Ginoux, Verdier, Dombre, Gouazé, Puech,
Bolze, Doze, A. Michel, Delépine, abbé
Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand,
Clavel, Simon, Dautherville, *membres ré-*
sidants ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel.*

—
Le procès-verbal de la séance du 4 no-
vembre est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire fait le dépôt des ouvra-
ges reçus pendant la dernière quinzaine,
dont suit la liste :

*Bulletin de la Société industrielle de
Flers, 7^e année, n^{os} 3 et 4.*

*Bulletin de la Société académique franco-
hispano-portugaise de Toulouse, t. III, 1882,
n^o 1.*

*Revue agricole, industrielle, littéraire et
artistique de Valenciennes, t. XXXVI, juin,
juillet et août 1882.*

Bulletin de la Société de Borda, à Dax,
7^e année 1882.

Bulletin de la Diana, t. II, n^o 5.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences
et arts de Poligny, 1882, n^{os} 5 et 6.*

*Revue épigraphique du midi de la
France, n^{os} 18 et 19.*

*Revue des Langues romanes, juillet, août,
septembre et octobre 1882.*

*Bulletin de la Société d'étude des sciences
naturelles de Nîmes, 10^e année, n^{os} 2,
3, 4 et 5.*

*Bulletin de la Société protectrice des
animaux, mai, juin, juillet, août, septembre
et octobre 1882.*

*L'Investigateur, 48^e année, juillet et août
1882.*

*Les Voix de la Patrie, 5^e année, n^{os} 86,
87, 88 et 89.*

Revue savoisiennne, juin, juillet et août.

Le Monde inconnu, 2^e année, n^{os} 44 à 54.

*Mémoires de la Société d'émulation du
Jura, 3^e série, t. II, 1881.*

*Bulletin de la Société départementale
d'archéologie et de statistique de la Drôme,
octobre 1882.*

*Bulletin de la Société de Médecine légale
de France, t. VII, 1^{er} fascicule.*

*Mémoires et comptes rendus de la Société
scientifique et littéraire d'Alais, 1881,
t. XIV, 1^{er} bulletin.*

*Bibliothèque de l'École des Chartes, 1882,
4^e livraison.*

Mémoires de la Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, pour 1880, et *Bulletin de la même Société*, pour 1881.

Bulletin de la Société académique de Brest, 2^e série, t. VII, 1881-1882.

Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, t. X, 1879-1880.

Actes de l'Académie de Bordeaux, 3^e série, 1876, 1877, 1878, 1879 et 1880.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1882, 36^e vol..

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1882.

Société d'histoire naturelle de Toulouse, 1881, 15^e année.

Romania, n^{os} 42 et 43, avril et juillet 1882.

Smithsonian institution, liste des correspondants étrangers, 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, juillet et août 1882.

Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, 7^e et 8^e année 1882.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France, juin et juillet 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, juillet et août 1882.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, t. XVI, 4^e livraison.

Mémoires de la Société historique du Cher, 3^e série, t. II, 3^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture de

Boulogne-sur-Mer, t. XVIII, nos 9 et 10.

Revue des travaux scientifiques, t. II, nos 7 et 8.

Rapport sur les Archives nationales, par M. Alfred Maury.

Revue savoisienne, du 30 septembre 1882.

Bulletin de la Société d'Hippone, nos 6, 7 et 8.

Bulletin du Comité de l'Art chrétien (Bulletin de l'abbaye de Saint-Gilles. — Fin).

—
M. le docteur PUECH présente un exemplaire de *l'Histoire de la Maison de Genas*, publiée et éditée par un des représentants actuels de cette famille (M. le comte de Balincourt), et se charge de rendre compte de cette publication remarquable à divers points de vue.

—
M. Albin MICHEL fait hommage, de la part de l'auteur, de divers opuscules de M. le docteur Edouard Michel, de Nîmes, établi à Paris.

—
La parole est donnée à M. l'abbé FERRY, qui présente un compte rendu d'une des récentes œuvres de M. Germain, correspondant à Montpellier :

« M. A. Germain, membre de l'Institut, a bien voulu faire hommage à l'Académie de Nîmes de son nouvel ouvrage intitulé : *L'Ancienne Faculté des arts de Montpellier* (1). Cette étude vient s'ajouter heureusement aux travaux déjà publiés par notre

(1) *La Faculté des arts et l'ancien Collège de Montpellier*, in-8°, 70 p. — Impr. Boehm et fils.

éminent correspondant sur l'histoire littéraire de Montpellier. — Tout d'abord, M. Germain avait appelé notre attention sur la Faculté de médecine. L'an passé, il étudiait Arnaud de Verdale et les origines de la Faculté de droit. Dans sa récente notice, il s'occupe de l'ancienne Faculté des arts, qui existait à Montpellier dès 1242, et qui s'y maintint avec des fortunes diverses jusqu'en 1789, époque où elle disparut sous les coups de la Révolution. Pendant cette longue période, la Faculté des arts tint la place de ce que l'on appelle aujourd'hui la Faculté des lettres. On y enseignait les arts libéraux : les étudiants qui suivaient les cours prenaient le nom d'*artistes* ou *artiens* ; et pour couronnement de leurs études, ils subissaient les épreuves de la Maîtrise d'arts, titre équivalent à la licence ou au doctorat ès lettres actuel.

» M. Germain, pour retracer à grands traits l'histoire de cette institution, s'appuie sur des documents authentiques empruntés aux archives communales ou académiques de Montpellier. Il reproduit en grande partie les pièces importantes : leur présence dans son ouvrage témoigne de la sagacité de ses recherches et du prix qu'il attache à la vérité historique dont il se fait, depuis tant d'années, le fidèle et savant interprète. — Soumise d'abord aux lois ecclésiastiques par les papes et les évêques, ses fondateurs, la Faculté des arts de Montpellier faillit périr à la suite des guerres de religion qui, au xvi^e siècle, ensanglantèrent nos contrées. — Elle refleurit aux dernières années de ce même siècle, sous la direction d'Isaac Casaubon et les successeurs de ce maître célèbre. Ceux-ci, à leur tour, laissèrent la

place aux jésuites, auxquels la Faculté reste confiée jusqu'à l'époque de leur suppression (1762). Sécularisée à cette époque, la Faculté se maintint péniblement jusqu'en 1789, et succomba sous un décret de l'Assemblée nationale, qui ordonnait la vente des biens de l'Université.

» M. Germain parcourt rapidement toutes ces phases, assigne à chacune son caractère, et nous permet ainsi d'apprécier en toute connaissance de cause la nature et l'importance de cette institution littéraire.— Il nous fait connaître les premiers statuts donnés à la Faculté des arts, en 1242, par Jean de Montlaur, évêque de Maguelonne. Ces statuts sont muets sur l'objet de l'enseignement; mais on sait qu'on s'en tenait alors plus ou moins fidèlement au programme du Trivium et du Quadrivium. C'est ce qu'attestent d'ailleurs d'anciens et curieux parchemins, où il est rendu compte d'un concours ouvert pour la place de directeur de l'école Mage, ou principale école de Montpellier. Après les guerres de religion, sous les grands érudits du xvi^e siècle et en particulier par les soins d'Isaac Casaubon, les études changent de direction. C'est l'antiquité classique qui domine et règne sans conteste: ce sont ses œuvres que l'on commente dans toutes les chaires, et qui forment l'objet presque unique de l'enseignement à cette époque. Avec les jésuites, la méthode se transforme; mais l'étude des langues anciennes occupe encore une place exclusive dans l'éducation de la jeunesse. Il en fut de même pendant la courte période qui s'écoula depuis la suppression des jésuites jusqu'à l'année 1789. Les maîtres étaient nouveaux: mais leur programme ne différait point de

ceux de leurs prédécesseurs. La notice de M. Germain se termine par un appendice sur les différents collèges qui se groupaient autour de l'école Mage ou grand collège de Montpellier.

» Après avoir analysé, à la suite de M. Germain, ces différentes transformations, comparé les programmes, assisté aux leçons des maîtres et aux solennités littéraires de ces diverses époques, M. l'abbé Ferry termine ainsi son rapport :

« Nous en savons assez maintenant pour apprécier justement la valeur de ces études sur le passé, qui nous permettent de le comparer au présent et de nous rendre compte des changements survenus dans nos mœurs et notre éducation littéraire. L'an passé, à l'occasion de l'œuvre de M. Germain sur Arnould de Verdale, l'Académie de Nîmes rendait un juste hommage à la science de M. Germain et à sa vaillante ardeur que les années ne pourraient ralentir. Elle ne peut que redire aujourd'hui ce qu'elle disait alors, et constater que le savant doyen a bien mérité une fois de plus de l'histoire et des belles-lettres en reconstituant ce qu'il appelle à si juste titre un de leurs plus glorieux souvenirs. »

M. FAUDON donne lecture de la notice biographique qu'il a consacrée à notre regretté confrère, M. le conseiller Léon Maurin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 2 décembre 1882.

Présents : MM. le docteur PUECH, *président*, en l'absence de MM. le Président et le Vice-Président, empêchés ; Bigot, Brun, Verdier, Dombre, Carcassonne, Michel, Delépine, abbé Ferry, Boyer, de Montvilliant, Dardier, Clavel, Simon, Dautheville, *membres résidants* ; Jeanjean, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

—
M. le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, 1881.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, 1872 à 1877.

Bulletin de la Diana, t. II, n° 6.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, 1881.

Revue des travaux scientifiques, 1881, n° 9.

Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen, 2^e semestre 1881 et 1^{er} semestre 1882.

Bulletin historique de la Société des An-

tiquaires de la Morinie, juillet, août et septembre 1882.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts, XI^e volume, 3^e fascicule.

L'Investigateur, septembre et octobre 1882.

Le Monde inconnu, 20 novembre 1882.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, juin et juillet 1882.

L'Académie reçoit, en outre, à titre d'hommage :

Une nouvelle étude stratigraphique de M. Torcapel, sous le titre : *l'Urgonien du Languedoc* ;

L'Excommunication chez les Juifs, par M. le rabbin Aron, déposé par M. Simon ;

Deux fascicules du *Bulletin de la Société littéraire et artistique de Nîmes*, déposé par M. Boyer.

—

M. le Secrétaire fait part à l'Académie de la mort de M. le baron de Larcy, sénateur inamovible, un de nos membres non résidents ; la Compagnie consigne au procès-verbal l'expression de ses regrets.

L'Académie apprend avec satisfaction le rapprochement d'un de ses membres non résidents, M. Louis Michel, appelé à la présidence du Tribunal civil de Marseille ; et la nomination, à titre définitif, de M. Bondurand, notre confrère résident, à l'emploi d'archiviste du département, à la suite d'épreuves soutenues avec honneur devant la Commission spéciale, à Paris.

L'administration du Musée Calvet, d'Avignon, sollicite, dans l'intérêt de sa bibliothèque, l'octroi de nos bulletins et mémoires qui manquent à sa collection. Il est décidé qu'on donnera satisfaction à ce désir dans la limite du possible.

M. le docteur PUECH, à la suite d'un rapport verbal sur diverses brochures de M. le docteur Edouard Michel, contenant des études d'hygiène professionnelle (industrie des papiers peints, des extractions d'ardoise), conclut à l'affiliation du docteur Michel à l'Académie, au titre d'associé-correspondant. Cette proposition est inscrite au registre des présentations.

M. JEANJEAN donne communication de la deuxième partie de son étude sur les terrains jurassiques des Basses-Cévennes. Il examine successivement les divers étages et sous étages de la série oolitique, décrit les caractères pétrographiques de chaque zone, ainsi que les fossiles qu'elle renferme, et fait connaître leurs principaux gisements.

Le groupe oolitique forme cinq étages, qui sont de bas en haut : l'Oolite inférieure, la grande Oolite, le Callovien, l'Oxfordien et le Corallien.

L'Oolite inférieure ou étage bajocien se compose de deux sous-étages : la zone des *Ammonites Murchisonæ* et *subradiatus* (calcaires et marnes à fucoïdes, d'E. Dumas), et la zone des calcaires et dolomies à *Pentacrinus bajocensis* et *Terebratula perovalis*. — Les calcaires de la première zone présentent à la surface des strates de nombreuses empreintes de *Cancellophyceus scoparius*; mais cette espèce d'algue se trouve aussi dans

d'autres étages et ne pourrait, par conséquent, caractériser une zone.

Les dolomies qui occupent la partie supérieure de la deuxième zone, se décomposent facilement sous l'influence des agents atmosphériques et produisent des terrains sablonneux complantés en vignes, qui résistent encore aux atteintes du phylloxera.

Quoique Alcide d'Orbigny eût signalé l'existence de l'étage bathonien aux environs d'Alzon et de Sumène, les couches, représentant dans les Cévennes la grande Oolite, avaient échappé à l'observation d'Emilien Dumas. — Cependant, cet étage, qui a une puissance moyenne de près de 100 mètres, est bien développé dans les vallées de l'Arre, du Trévezel, de la Dourbie et de la Jonte. — Dans la partie inférieure, il est constitué par des calcaires contenant de légères couches d'une espèce de houille sèche, connue sous le nom de stipite: c'est la zone de la *Pholadomya Murchisonæ*. — Audessus viennent des dolomies massives, à stratification confuse et sans fossiles; enfin la zone est terminée par une douzaine de mètres d'un calcaire miroitant, qui possède une faune servant de passage entre les étages bathonien et callovien.

M. Jeanjean a reconnu dans les marnes argileuses, feuilletées, qui forment dans les Cévennes l'étage callovien, trois horizons fossilifères, qui sont: la zone à *Belemnites Privasensis* et spongitaires; la zone de l'*Ammonites macrocephalus*, renfermant de nombreuses ammonites pyritisées; et la zone de l'*Ammonites anceps*, où les fossiles sont à l'état calcaire.

L'Oxfordien est subdivisé aussi en trois

sous-étages bien distincts : l'inférieur, composé de marnes ou de calcaires marneux se divisant en nodules polyédriques, contient les principaux fossiles des zones à *Ammonites cordatus* et *Ammonites transversarius* d'Oppel ; c'est un horizon bien connu de la plupart des géologues. — Il n'en est pas de même des autres sous-étages de l'Oxfordien : la zone à *Ammonites bimammatus* et la zone à *Ammonites polylocus*, confondues dans le troisième sous-groupe, créé par le savant auteur de la statistique géologique et paléontologique du Gard. Ces deux dernières zones sont bien développées aux environs de Ganges, de Sumène, de Sauve, de Saint-Hippolyte, d'Anduze, d'Alais et de Saint-Ambroix.

En 1865, un illustre géologue allemand, Oppel, supprimait le Coral-rag, créait l'étage tithonique et plaçait la zone de l'*Ammonites polylocus* dans le Kimméridgien. — M. Jeanjean, d'accord en cela avec nos professeurs les plus éminents, n'accepte point l'opinion d'Oppel en ce qui concerne la suppression de l'étage corallien, créé par d'Orbigny, et place la zone des *Ammonites polylocus* et *tenuilobatus* dans l'Oxfordien supérieur. — Dans deux mémoires qu'il a communiqués naguère à l'Association française pour l'avancement des sciences, et à la Société géologique de France, il a présenté l'étude des diverses couches qui, dans les Cévennes, doivent être rattachées à l'étage corallien. — Il donne le résumé succinct de ces premières publications, dans lesquelles il a établi que le Corallien forme deux sous-étages : l'inférieur ou zone de la *Terebratula janitor*, et de l'*Ammonites transitorius* ; le

supérieur ou zone de la *Terebratula moravica*
et de la *Cidaris glandifera*.

L'étude de M. Jeanjean est accompagnée
de nombreuses coupes géologiques, qui
viennent à l'appui de ses démonstrations, et
il a présenté aux membres de l'Académie les
fossiles caractéristiques de chaque zone,
qu'il a recueillis lui-même dans les monta-
gnes des Cévennes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la
séance est levée.

Séance du 16 décembre 1882.

Présents : MM. FAUDON, *vice-président* ; J. Salles, Aurès, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Doze, Alb. Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Dautheville, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques reçues par l'Académie pendant la dernière quinzaine, comprenant :

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 17, 1882.

Smithsonian institution, publications du bureau d'ethnologie, t. I^{er}.

Bulletin des Séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1881, n° 11.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire, d'archéologie et de philologie, 1882, n° 2.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXIII, n° 4.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 1881-1882.

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, annales et atlas, 1881, n° 18.

Annales de la Société académique de Nantes, vol. 3 de la 6^e série, 1882, 1^{er} semestre.

Bulletin de la Société botanique de France, revue bibliographique A. et B., 1882.

Bulletin de la Société botanique de France, comptes rendus des séances, 1 et 2, 1882.

Revue des Langues romanes, novembre 1882.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. VI, 1881-1882.

Bibliothèque de l'école des Chartes, 1882, 5^e livraison.

Les Voix de la patrie, 5^e année, n° 93.

Revue savoisienne, 31 octobre 1882.

Le Monde inconnu, 2^e année, nos 62 et 63.

—

Le Secrétariat a reçu, à destination du Concours de 1883 (Question d'histoire locale), un manuscrit contenant l'histoire de l'abbaye de Psalmody, qui est enregistré sous le n° 1.

—

M. LIOTARD est chargé par M. l'abbé BLANC, membre non résidant, de déposer le

manuscrit d'un poème en dix chants, *Adelcharie*, dont quelques fragments ont déjà été communiqués à la Compagnie. Notre confrère a terminé (*explicit feliciter*) cette œuvre considérable, qui ne contient pas moins de 6,000 vers. C'est l'histoire d'une jeune négresse, amenée par une suite de hasards sur les bords du Rhône, et morte prématurément après avoir été instruite dans la religion chrétienne.

Cette œuvre est confiée à M. l'abbé Ferry, qui veut bien accepter la mission de l'examiner.

M. LENTHÉRIC, qui s'était chargé de l'examen de deux études de M. l'ingénieur Torcapel, relatives à la géologie de nos contrées : *l'Urgonien du Languedoc* et le *Plateau des Coirons* (Ardèche), expose que M. Torcapel a fait preuve, dans ces deux publications, d'une connaissance profonde de la constitution géologique des lieux qu'il décrit ; M. Torcapel a d'ailleurs, dans le cours de ses travaux au service de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Méditerranée, donné les preuves d'une science solide, qui lui ont mérité son affiliation à la Société géologique de France. — M. le Rapporteur se joint à quelques-uns de ses confrères pour proposer la candidature de M. Torcapel à la place vacante par le décès de M. Meynard-Auquier, qui remonte au mois de mars de la présente année.

En conséquence, la vacance de la place de M. Meynard est déclarée, conformément aux prévisions de l'art. 17 du Règlement, et l'Académie décide que le registre des présentations pour l'emploi du siège vacant,

sera ouvert jusqu'à la séance du 30 décembre courant.

M. DARDIER donne le complément d'une étude qu'il a faite, il y a neuf mois, sur l'abbé Valette, prieur de Bernis, à propos de la lettre de celui-ci au pasteur de Genève, Jacob Vernes, sur Voltaire (1759). Il ne connaissait alors que le nom de l'auteur d'un *Essai sur l'Apocalypse* (1729), que notre abbé avait si spirituellement réfuté (1746). Mais aux vacances dernières, sur les bords du Léman, il s'est enquis du dit auteur, qui était un ministre du pays de Vaud et qui se nommait Théodore Crinsoz, seigneur de Bionens et de Cottens ; il a lu son ouvrage ; il a consulté des archives publiques et privées ; et il a vu, non sans étonnement, que ce ministre n'était pas le seul à se préoccuper des prophéties des saints livres ; qu'il a eu de chauds partisans parmi les réformés de France ; que Paul Rabaut, en particulier, dont le ministère s'est prolongé au-delà d'un demi-siècle dans l'église de Nîmes, avait accueilli l'annonce de ces prophéties et en avait suivi le développement avec la plus vive et la plus persistante sympathie. La réfutation de l'abbé ne frappait donc pas dans le vide, puisqu'elle visait des personnes qui vivaient sous le même ciel que lui.

Théodore de Bionens, né en 1690 au château de Cottens, domaine près de Lausanne, fit sa théologie à l'Académie de cette ville, reçut l'imposition des mains, mais n'exerça jamais le ministère, parce qu'il refusa de signer la confession de foi calviniste connue sous le nom de *Consensus helvétique*. La

nature de son esprit le portait facilement au paradoxe. Il étudiait de préférence les questions les plus délicates et les plus difficiles, et il les tranchait bravement sans se préoccuper des mécontentements et des périls qu'il soulèverait autour de lui. Après avoir publié (1723) un écrit contre *le Serment obligatoire*, et croisé le fer avec le théologien le plus célèbre de Genève, Jean-Alphonse Turretin (1727), il commenta l'Apocalypse et les passages correspondants de Daniel, et annonça que, d'après ses calculs, les protestants de France verraient le triomphe de leur cause en 1745. — Cette époque venue et la prophétie ne s'accomplissant pas, il fit de nouveaux calculs, aidé par un grand mathématicien et astronome de ses amis, Jean-Philippe Loys de Cheseaux, et la délivrance devait venir à l'équinoxe d'automne 1749.

Malgré le démenti infligé par les événements à ces prédictions, la foi persista chez plusieurs. M. Dardier cite de nombreux passages de lettres inédites qui prouvent ce fait avec évidence. Paul Rabaut surtout revient très souvent sur ces idées, dans sa correspondance, avec Antoine Court, directeur du séminaire de Lausanne. Il priait cet ami de lui envoyer les opuscules imprimés ou manuscrits de ces apocalypticiens intrépides. En 1753, il lui écrivait : « Je connois le système, il est fort de mon gout, il fait mes délices, et je suis bien aise de l'aprofondir. »

M. Dardier voit là un phénomène psychologique qui s'est produit dans tous les temps et dans tous les lieux où ces deux choses se sont rencontrées : la persécution et une grande foi en la justice de Dieu. Les auteurs des livres de Daniel et de l'Apocalypse en

sont les premiers et les plus éclatants exemples. Paul Rabaut s'inspirait du même esprit et il attendait toujours une prochaine délivrance, sans se laisser jamais abattre ni décourager. C'est ainsi que le voyageur, tombant de fatigue et de soif dans les sables brûlants du désert, aperçoit à l'horizon une eau rafraichissante dont la vue le relève et lui fait reprendre sa marche. Mirage de la foi, illusion d'optique, il n'importe : cette espérance a fait des héros et des martyrs.

Un jour, cependant, le ministre proscrit a pu croire que la délivrance était enfin venue : c'est lorsque, après la séance du 15 mars 1790, son fils, proscrit naguère comme lui, terminait ainsi une lettre qu'il lui adressait : « Le Président de l'Assemblée nationale est à vos pieds. » Mais, hélas ! à quelques jours de là, la tête de ce président tombait sous le couteau de la Terreur, et le vieux pasteur lui-même était jeté en prison.

Soyons plus modestes, plus réservés dans nos jugements sur les destinées des nations, des individus, des partis. Ne confisquons pas l'avenir exclusivement à notre profit. L'avenir ne nous appartient pas ; le poète l'a dit : « L'avenir est à Dieu. »

La lecture annoncée de M. Bondurand est renvoyée à la prochaine séance du 30 décembre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 30 décembre 1882.

Présents : MM. FAUDON, *vice-président* ;
Dumas, J. Salles, Aurès, Bigot, Brun,
Verdier, Bolze, Delépine, Dardier, Bondu-
rand, J. Simon, *membres résidants* ; Ch.
Liotard, *secrétaire perpétuel*.

M. Gaidan, président, exprime ses regrets
de ne pouvoir assister à la séance.

—
Le procès-verbal de la séance du 16 dé-
cembre est lu et adopté.

—
Le Secrétaire fait le dépôt des publica-
tions périodiques adressées à l'Académie
depuis la dernière séance, dont suit la
liste :

*Revue des Sociétés savantes des départe-
ments*, 7^e série, t. VI.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de
l'Ouest*, 2^e et 3^e trimestre 1882.

*Compte rendu de la Société de secours
des Amis de la Science*, 1882.

*Bulletin de la Société nationale d'agri-
culture de France*, n^o 8, 1882.

Bulletin de la Société centrale d'agriculture de l'Aveyron, 1881.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, novembre 1882.

Les Voix de la Patrie, 5^e année, n^o 94.

Académie d'Hippone, compte rendu, novembre 1882.

Le Monde inconnu, n^{os} 64 et 65.

Ont été déposés en outre au Secrétariat, avant l'expiration du délai réglementaire, trois œuvres destinées au Concours ouvert pour l'année 1883; elles sont enregistrées immédiatement sous les n^{os} 2, 3 et 4 :

N^o 2 *Abbaye royale de Valsauve* ;

3 *Villeneuve-lez-Avignon : l'Abbaye de Saint-André, la Chartreuse, la Collégiale Notre-Dame* ;

4 *Le Château de Verfeuil*.

Notre confrère, M. le président Pelon, écrit de Saint-Hippolyte, qui devient désormais sa résidence habituelle, que son séjour accidentel à Nîmes ne lui permet pas de conserver son titre de membre résidant et d'en remplir tous les devoirs ; mais que, désireux de ne pas rompre les liens qui le rattachent à notre Compagnie, il serait heureux de continuer à lui appartenir en qualité de membre non résidant.

Le désir exprimé par M. Pelon est con-

forme aux prévisions inscrites au règlement de l'Académie, qui décide qu'à dater du 1^{er} janvier 1883, notre honorable confrère prendra rang dans la liste des membres non résidants.

M. Pelon annonce, en outre, qu'il sera bientôt en mesure de communiquer à l'Académie la notice historique qu'il s'est chargé de rédiger sur M. le premier président Teulon.

L'Académie procède au scrutin, après le délai réglementaire expiré, à la nomination d'un associé correspondant.

M. le docteur Edouard Michel, de Nîmes, docteur en médecine, résidant à Paris, est nommé en cette qualité.

M. le Président propose la formation de deux Commissions : l'une pour apprécier les œuvres produites au Concours d'histoire, pour 1883 ; — l'autre, pour faire choix des travaux académiques appartenant à l'année 1882, qui devront être insérés dans le volume de nos Mémoires en cours de publication pour la dite année.

Sont désignés pour former, avec les membres du bureau, les deux Commissions :

Concours académique. — MM. Aurès, abbé Ferry, Bondurand.

Publication du volume. — MM. Delépine, Dardier, de Montvaillant.

M. BRUN présente au sujet des premiers

fascicules publiés des travaux de la Société littéraire et artistique de Nîmes, un rapport qui se résume comme suit :

« La Société littéraire et artistique fondée, en 1881, à Nîmes, nous a envoyé les deux premiers *Bulletins* qu'elle publie. J'ai examiné ces deux *Bulletins*, et je viens vous en présenter un aperçu sommaire, le seul que comporte l'exiguïté de leur volume. Les travaux qu'ils contiennent ne sont pas importants ; mais ils méritent qu'on vous les signale, à cause du but louable que la Société s'est proposé. Depuis quelque temps, nous voyons se former à Nîmes de nombreuses associations, qui ont pour but l'instruction de la jeunesse. On aime à voir se réunir ainsi de nombreux jeunes gens qui cherchent à se créer d'honnêtes et agréables distractions.

» La Société littéraire et artistique compte aujourd'hui plus de trois cent cinquante membres, divisés en plusieurs catégories. Nous y voyons des membres d'honneur, écrivains ou artistes célèbres, qui ont bien voulu l'honorer de leur protection. Victor Hugo en a accepté la présidence. Viennent ensuite des membres purement honoraires, des membres actifs, des membres associés, des membres correspondants et d'autres qu'elle appelle simplement membres auditrices. Les *Bulletins* qu'elle publie ne contiennent que la partie de ses travaux afférents au premier semestre de l'année 1882. Nous allons les parcourir successivement et vous indiquer brièvement en quoi ils consistent. Ils ne sont pas bien considérables, mais c'est une Société qui débute et qui en est encore à ses premiers travaux. Nous y trouvons le résumé de deux conférences,

quelques morceaux de prose de peu d'importance, et enfin des pièces de poésie, qui en composent la partie principale. La poésie a dû être l'aliment dominant d'une Société composée de jeunes gens, qui l'ont toujours aimée, et qui commencent toujours par là, quand ils veulent s'amuser à écrire. Nous négligerons de vous parler des autres sujets que renferment les *Bulletins*, pour ne nous occuper que des pièces de poésie. Leurs auteurs sont encore jeunes, et l'on ne peut exiger d'eux la perfection qu'on doit attendre d'un âge plus avancé. Cependant, on y remarque un talent réel pour la poésie, qui se développera sans doute par le travail, et qui produira peut-être des œuvres brillantes.»

M. BONDURAND fait connaître à l'Académie un document qui intéresse l'histoire de la région. Ce sont les statuts particuliers de la célèbre abbaye de Psalmodi. Ils se trouvent aux archives départementales (H, 127), dans un registre in-folio en parchemin, bien conservé, et datant de 1409. Cette constitution renferme des indications précieuses sur la vie matérielle et l'organisation économique du monastère sous Charles VI. Elle entre dans une foule de détails sur sa topographie et sa physionomie intérieure. Dérivation et développement de la règle primitive de Saint-Benoît, elle a reçu, des circonstances de temps et de lieu, des modifications caractéristiques. On peut la comparer au fragment des anciennes règles du monastère de Saint-Gilles (1152), publié par Ménard (*Histoire de Nîmes*, I, pr. XXI).

M. Bondurand a transcrit intégralement le texte de ces statuts, qui sont en latin et divisés en 56 chapitres. Il a fait précéder chacun de ces chapitres d'une analyse en français et annoté les passages qui pouvaient présenter une difficulté ou un intérêt. Il a fait suivre les statuts de trois curieux inventaires, ceux des meubles de l'infirmierie, du trésor et de la bibliothèque de l'abbaye (xiv^e et xv^e siècles). Ces textes, en latin aussi, font également partie des archives départementales.

L'ensemble de ces documents sera consulté avec profit par l'historien, l'archéologue, le jurisconsulte, l'économiste et le philologue. Il montre avec la dernière fidélité dans quelle mesure une grande abbaye du Midi connaissait, au moyen âge, le confortable matériel de la vie, le luxe des ornements, des livres, les procédés agricoles et la science de l'administration.

Une page de l'original sera reproduite par l'héliogravure, et mettra ainsi les lecteurs de cette publication à même d'en voir le côté paléographique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.